VOLUME IV. WINNIPEG, MERCREDI, 20 Septembre 1916 NUMERO 19

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la
"...ST CANADA PUB. CO. LTD."
...19 Ave. McDermot
Télép... - - Garry 4264-4265

LE DROIT ET LA FORCE

Pour l'information de nos lecteurs qui n'ont pas la bonne fortune de recevoir le **Semeur,** ce vaillant champion de l'Association de l'Association de la Jeunesse Canadienne-française, nous nous faisons un devoir de citer une partie de l'article très substantiel écrit par M. Henri Deschênes sur "Le sort de la minorité ontarienne":

"Sollicité par plus d'un demi-million de citoyens d'user de ses "pouvoirs d'intervention et de désavouer la loi scolaire ontarienne, "le Gouvernement fédéral ne pouvait se soustraire aux obligations "que lui impose le droit d'appel conféré à ce sujet par la sous-section "3 de l'article 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

"Bon gré, mal gré, il était forcé de se prononcer, maudissant "peut-être dans le secret de ses délibérations ceux qui venaient "troubler sa quiétude et ébranler les convictions ou les illusions de "ses électeurs. La décision éventuelle ne pouvait laisser planer de "moindre doute. Habitués de longue date au droit majoritaire, les "ministres, dans un conflit entre deux antagonistes d'inégale force, "se rangeraient inévitablement du côté du plus fort; nous connaissions d'ailleurs depuis trop longtemps la trempe de nos hommes "d'état pour entretenir aucune naïve espérance.

"Le Gouvernemenet fédéral possède-t-il sans conteste ce droit "d'intervention et de désaveu? Indubitablement: les sous-sections 3 "et 4 de l'article 93 de la Constitution sont formelles sur ce point et "leur rédaction ne prête à aucune ambiguité. Sans doute, les politiciens et les journalistes à leur dévotion parlent souvent du droit "absolu des provinces en matière éducationnelle: pures phrases en "l'air qu'on lance au troupeau électoral; la Constitution ne confère "aux provinces qu'un **droit limité.** Le Gouvernement fédéral est-il "tenu de prononcer ce désaveu? La réponse ne relève pas de la "Constitution, elle appartient à la morale. C'est pourquoi nous "étions curieux de savoir quelles graves raisons on allèguerait pour "mettre à couvert la conscience gouvernementale.

"Le ministre de la Justice avait, de par sa fonction, la charge "de solutionner cet épineux cas de conscience, de découvrir les motifs qui pourraient mettre à l'aise tous ses collègues, quand ils manifesteraient leur unanime décision. Il s'y employa avec diligence "et son volumineux factum est lourd de poids sinon de mérite. Après "maintes attitudes et démarches cérémonieuses, le Gouvernement "finit par se coiffer du bonnet que lui avaient préparé les juges de "l'Ontario et par se laver bien proprement les mains. Pas de désaveu! **Finita la Comedia!**

. . . .

"La légende d'une législation parfaite (Règlement XVII) que "combattent sans motifs plausibles, des perturbateurs de l'ordre public eut pris fin, (par le désaveu) si ceux qui sont revêtus du redoutable fardeau de l'autorité avaient eu la fierté et le courage, non "de couvrir de leurs personnes les fauteurs de la persécution, mais "de protéger les victimes et faire noblement tout leur devoir."

LE CARDINAL MERCIER

Pour faire suite à ce que nous disons dans un autre article intitulé: "Le Droit et la Force", nous ne trouvons rien de mieux et d'une plus haute actualité que ces paroles de l'illustre cardinal Mercier, primat de Belgique·

"Au-dessus du sentiment de l'universelle fraternité, nous plaçons le respect du droit absolu, sans lequel il n'y a pas de commerce "possible ni entre les individus ni entre les nations.

. . . .

"Le crime, violation de la justice, attentat à la paix publique "qu'il émane d'un particulier ou d'une collectivité, doit être réprimé... Remettre les hommes et les choses à leur place, c'est rétablir "l'ordre, rasseoir l'équilibre, restaurer la paix sur la base de la "justice."

Mais à quoi bon élever la voix, quand on ne peut pas l'appuyer par la force brutale du nombre de députés parlementaires, ou par la force des armes? Vraiment il faut être pratique en notre temps de progrès moderne, et ne pas perdre son temps, car **le temps vaut de l'argent.**

Ce n'est pas ce que pense le grand cardinal. Sous la botte de l'Allemand qui écrase sa patrie, il ne peut se servir contre eux ni de la force d'une majorité parlementaire, ni de la force des armes; il les voue à la vengeance publique.

Nos législateurs manitobains, tout comme sont ceux qui ont forgé le Règlement XVII pour l'Ontario, sont des malfaiteurs publics. Le respect du droit dont doit s'honorer un parlement comme les individus, ils l'ont mis sous leurs pieds pour proclamer la loi de la force brutale.

Ils méritent d'être livrés à la vengeance publique.

C'est pourquoi le Gouvernement d'Ottawa, s'il eut été vraiment soucieux de l'intérêt des habitants de ce pays, à défaut de son souci pour l'honneur national, aurait dû désavouer sans atendre qu'on fasse pression sur lui, la loi ontarienne aussi bien que celle des tyranneaux manitobains.

"Sans le respect du droit absolu, il n'y a pas de commerce possible ni entre les individus ni entre les nations", dit le grand cardinal.

Ce droit a été violé au Canada; un élément de discorde est introduit en place de l'article de Constitution qui assurait la paix par la garantie légale des minorités.

En supposant que le gouvernement du Manitoba, comme celui de l'Ontario, ne dussent pas tenir compte de l'acte du gouvernement central, c'était du devoir de ce dernier de désavouer quand même et de mettre aussi les gouvernements locaux du Manitoba et de l'Ontario en posture de bandits qui ne croient qu'à l'efficacité de leurs poignards.

Il n'est pas vrai que l'opinion publique de notre pays soit pourrie au point de se faire complice constant de l'iniquité et du mépris du droit, et il était du devoir du gouvernement d'Ottawa de mettre l'opinion publique en garde contre ces malfaiteurs qui attentent à la paix publique en érigeant en théorie gouvernementale la primauté de la force sur le droit.

"Comment voulez-vous aimer l'ordre sans haïr la discorde; souhaiter intelligemment la paix sans expulser ce qui la ronge; aimer "un frère, c'est-à-dire lui vouloir du bien, sans vouloir que de gré "ou de force, sa volonté se courbe devant les imprescriptibles rigueurs de la justice et de la vérité."

C'est là une philosophie qui dépasse probablement la capacité intellectuelle de nos gouvernants qui ont eu l'immense avantage d'être formés selon la théorie pédagogique des instincts dans l'homme. Peut-être sera-t-elle un peu comprise par ceux qui ont été formés à l'école où l'on enseigne que l'homme pour être rendu au degré de perfection voulu doit être un animal parfait. Quoiqu'il en soit, c'est la seule doctrine dont la mise en pratique pourra ramener la véritable paix au Canada.

Il n'est pas vrai que la force prime le droit; le droit a ses justes retours. Quand les nations s'acharnent à vouloir le fouler aux pieds, Dieu qui est le maître du temps et de l'éternité se charge, selon la parole de Bossuet de "leur donner de grandes et de terribles leçons". Nous voudrions prévenir ces fléaux pour notre province et notre pays.

Nous sommes les véritables loyaux; les autres sont les véritables perturbateurs de l'ordre et de la paix, les véritables ennemis de la patrie commune.

LE ROLE DE LA FEMME

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la chronique de la page féminine. Notre Gertrude dit là des choses marquées au coin du jugement sérieux et du sens chrétien.

Combien absurdes nos gouvernants de troisième ordre de lancer la femme dans la tourmente politique, et cela au nom du progrès moderne, très moderne.

O progrès, quel paravant tu fais! Et combien de turpitudes on fait gober aux badauds en les étiquettant du mot progrès!!

Nous sommes bien de l'opinion de notre Gertrude: la femme est la reine de l'intérieur, mais elle fait un triste sire extérieur.

Et cependant à notre grand regret nous disons à toutes les femmes du Manitoba: **Faites inscrire vos noms sur les listes électorales.**

Un gouvernement démagogue, en quête de popularité et surtout de moyens pour arriver au pouvoir, a affligé notre province du vote féminin. En gens pratiques qui ne peuvent pas en prendre leur parti de se lamenter sans faire un effort pour faire disparaître la cause des lamentations, nous devons saisir l'arme que le Gouvernement met aux mains des femmes pour la faire servir à remettre un peu d'ordre dans le chaos de notre législation très progressive.

Ayez vos noms inscrits sur les listes électorales, faites aussi inscrire les noms de vos filles susceptibles de donner un vote, mais fuyez les assemblées politiques; vous êtes trop nobles et trop dignes de respect pour vous laisser salir par la boue qui jaillit de ces saturnales.

Vous êtes intelligentes, vous êtes patriotes, vous êtes chrétiennes, vos votes seront guidés par un idéal qui est rarement celui des politiciens de métier et ainsi vous ferez servir au bien ce qui peut être considéré comme une calamité, à cause des circonstances ordinaires où se meut notre monde électoral.

Avis aux cercles locaux de ne pas négliger cette nouvelle disposition de la loi. Inutile de se lamenter après coup; il faut agir d'abord et surveiller de très près les listes électorales. Faire inscrire sur les listes tous les noms qui peuvent y entrer et faire disparaître de l'autre côté tous les noms qui ne doivent pas y figurer.

Votez ensuite dans le sens des intérêts chrétiens et patriotiques, en n'ayant pas plus de souci qu'il ne faut pour le rouge ou le bleu, et ainsi ceux qui ne désirent pas avoir de nos nouvelles pourraient un jour les subir.

A bon entendeur, salut!

VOYONS CLAIR

"Les Canadiens-français de la minorité catholique de l'Ontario luttent contre un système de persécution inventé par la majorité protestante anglaise parce qu'ils sont attachés à leur langue maternelle et parce qu'ils voient dans la haine de leur langue "la haine même de leur foi. **Cette campagne contre la langue "s'inspire d'un esprit anti-catholique très caractérisé.**

"Que des catholiques de langue anglaise s'y soient laissé "enrôler c'est une question que nous ne résoudrons pas; c'est un "mystère de l'inconsistance humaine, pour ne pas dire plus."

C'est plus qu'il faudrait dire, mais passons, pour l'heure.

Si de telles paroles étaient tombées des lèvres de Canadiens-français, elles n'en seraient pas moins vraies, mais sous la plume d'un Anglais d'Angleterre, qui écrit dans une revue anglaise, loin du champ de bataille, par conséquent plus en mesure de donner une opinion impartiale, cela devrait donner à réfléchir à certaines gens.

Allons plus loin. Un vieil auteur a dit quelque part: "Il est "permis de recevoir une leçon, même quand elle est donnée par "un ennemi."

Après avoir entendu l'opinion d'un des nôtres dans la foi, — car Sir Francis W. Grey est catholique, — mettons sous les yeux de nos lecteurs l'opinion d'anti-catholiques sur le même sujet.

Dès septembre 1912, le **Times,** de Hamilton, déclarait:

"Il n'y a rien à gagner à mitiger les choses, ce que les protestants de cette province craignent, ce sont les empiètements de "l'Eglise catholique romaine; **si les Canadiens français étaient protestants, il n'y aurait pas de question française.**"

C'est brutal, mais fort instructif pour ceux qui ne veulent pas être volontairement sourds et aveugles.

Le 28 novembre 1912, le **St. Thomas Daily Times** disait:

"Tout le monde admet l'avantage de parler deux langues, mais "la raison pour laquelle le Canada s'oppose à la langue française "**est simplement parce que c'est une affaire de religion.** D'ailleurs "la majorité du peuple des Iles Britanniques et du Canada a décidé "que nous **vivons sous un gouvernement protestant.**"

Les Indes vivent bien sous l'autorité du gouvernement britannique, et cependant Londres ne fait aucun effort pour arracher leur langue aux ndous; il en est de même pour l'Afrique anglaise.

Mais ceci c'est bon pour Londres. Nous au Canada nous avons l'avantage de vivre sous la botte des "**beastly colonials**"; évidemment le régime doit être moins humain.

Ceux parmi les nôtres qui ont pour l'enseignement exclusif de l'anglais plus de zèle qu'il ne faut méditeront ces paroles, et s'ils n'ont pas assez d'esprit de foi pour apercevoir le danger qui les menace, qu'ils aient au moins assez de coeur pour sentir la botte qui les atteint.

Le régime de la botte n'a jamais été fait pour ceux qui ont l'avantage d'avoir du sang français dans les veines, et cependant on nous en donne plus qu'à satiété.

Si tout ceci est vrai de l'Ontario, où l'on veut sûrement étrangler le français, mais où au moins on a la décence de vouloir le faire à l'ombre du paravent qui s'appelle le Règlement XVII, combien c'est plus vrai du régime plus brutal, — nous allions écrire plus britannique, — que nous donne le gouvernement vraiment boche du Manitoba. Ici on ne se gène pas, c'est table rase qui est faite. Le dernier des nègres d'Afrique recevrait un traitement égal. Seuls les gens de langue anglaise ont des droits de citoyens en cette douce province.

La parole est aux nôtres; et s'ils sont susceptibles de fierté nationale, cette parole se traduira en actes énergiques.

Gare aux listes et attention aux votes!!

UNE OPINION IMPARTIALE

Quand on regarde de trop près certains événements passionnants, il y a chance de ne pas les voir d'un coup d'oeil d'ensemble et de n'émettre pas un jugement impartial et juste sur ces événements.

Nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs un article du **Droit** d'Ottawa, rapportant les paroles d'un Anglais d'Angleterre sur le problème ontarien. Ces paroles sont vraies de notre situation, qui sous bien des rapports ressemble à celle d'Ontario.

Voici cet article:

"Combien de fois, depuis le commencement de la lutte scolaire ontarienne, nous est-il arrivé de lire dans des journaux canadiens de langue anglaise, nous devons particulièrement entendre les journaux catholiques, que la question bilingue tout en étant immédiatement une question de langue est aussi une question religieuse? Jamais! Ces journaux qui ont constamment travaillé à nous montrer aux yeux de leurs lecteurs comme des agitateurs dangereux, des gens qui n'avaient d'autre but que de soulever des préjugés de race pour mousser plus facilement leurs affaires politiques, ont toujours regardé la question bilingue comme une simple et unique question de race.

"Comprenant mal notre tempérament, ou ne voulant pas le comprendre, ils n'ont jamais voulu admettre que la langue maternelle soit la meilleure sauvegarde de la foi, et pour des raisons que nous ne pouvons connaître, ils ont prêté leur concours aux ennemis jurés de la foi catholique et travaillé à l'extinction de la langue française en Ontario.

"Nous avons eu beau leur mettre sous les yeux les opinions désintéressées de pédagogues très éminents, d'évêques, de conciles, et même du Père des fidèles qui disait dernièrement encore à un juge canadien-français, le juge Prud'homme: "Gardez votre langue, elle est la sauvegarde de votre foi", rien n'a pu les convaincre.

"Nous sommes particulièrement heureux de reproduire l'opinion d'un anglais, Sir Francis-W. Grey, publié récemment dans le "Month", la revue des Pères Jésuites d'Angleterre.

"Les Canadiens français de la minorité catholique de l'Ontario, "dit Sir Francis, luttent contre un système de persécution inventé "par la majorité protestante anglaise, parce qu'ils sont attachés à "leur langue maternelle et parce qu'ils voient dans la haine de leur "langue la haine même de leur foi. Cette campagne contre la langue "s'inspire d'un esprit anti-catholique très caractérisé. Que des catholiques de langue anglaise s'y soient laissé enrôler c'est une question que nous ne résoudrons pas; c'est un mystère de l'inconsistance "humaine, pour ne pas dire plus."

"Sir Francis n'y va pas par quatre chemins pour juger du caractère de la lutte bilingue ontarienne. Il y voit clairemenet une persécution d'inspiration absolument anti-catholique. L'attitude de nos coreligionnaires de langue anglaise, opposés à l'enseignement du français dans les écoles construites et soutenues par l'argent des contribuables de langue française et fréquentées par des élèves de langue française, le renverse et il n'ose lui donner le qualificatif convenable. Pour lui, c'est un mystère de l'inconsistance humaine. . il ne veut pas dire plus.

"Sir Francis ajoute: "Les Canadiens français de l'Ontario vont-"ils jouir des mêmes privilèges, basés sur la même législation impériale, que la minorité anglaise de Québec, ou bien en seront-ils "privés par voie administrative, avec l'aide, la connivence et l'approbation de leurs coreligionnaires de langue anglaise? Il est indéniable que cette "Question des Ecoles" affecte sérieusement les "intérêts de l'Eglise catholique dans l'Ontario et dans tout le "Canada."

"Si cette expression d'opinion anglaise approuve notre attitude de catholique et de français à l'égard de cette question de langue, elle a aussi une autre signification bien intéressante pour nous à noter à l'heure où la plus haute cour de l'Empire étudie les bases de son jugement. C'est que notre question commence à se faire connaître sous son vrai jour en Angleterre.

"L'opinion de Sir Francis-W. Grey est une nouvelle approbation de notre conduite et un soufflet d'importance à nos persécuteurs catholiques.

Thomas Poulin."

L'EGLISE ANGLICANE ET LE SERVICE DES CLERGYMEN

Le service militaire des prêtres, — plus de vingt mille servent dans l'armée française, — a été incontestablement l'une des grandes nouveautés de la guerre actuelle. Jusqu'ici les prêtres n'avaient point pris les armes. Des raisons dont nul homme religieux ne peut contester la justesse, les en exemptaient. A bon droit l'on croyait qu'aux armées la place du prêtre se trouve normalement près des mourants. Préparer les soldats à la mort, les assister à leurs derniers moments, c'était pour tous la tâche du prêtre.

L'évolution du service militaire a forcé le prêtre de France à prendre un fusil et à descendre dans la tranchée.

En sera-t-il de même en Angleterre, maintenant que ce pays a adopté le service national, la conscription? Aucun texte de loi en Angleterre n'oblige les pasteurs à revêtir l'uniforme et à prendre rang dans l'armée. Neanmoins ce problème a été âprement discuté, surtout dans les milieux anglicans. Il l'a été d'autant plus âprement et longuement que plusieurs clergymen ont demandé à leurs évêques la permission de servir dans l'armée. Toujours les évêques ont énergiquement refusé ces autorisations.

Le 2 septembre 1914, l'archevêque de Canterbury, engage les évêques à refuser et il allègue avec force l'incompatibilité existant entre le rôle de soldat et celui de pasteur des âmes. En août 1915, il redonnait, ainsi que l'archevêque d'York, la même direction. Il la maintenait, plus tard, même en face des instances de lord Derby.

Cela posait le problème. On doit avouer qu'il a été vigoureu-

(Suite à la page 5)

PROTESTATION ENERGIQUE

L'Exécutif de l'Association libérale de Marcelin démissionne en bloc

(Le **Patriote de l'Ouest**)

Le secrétaire de l'Association libérale de Marcelin nous adresse la résolution suivante qui fait honneur à ses signataires et que nous publions ci-dessous:

"A la suite d'un certain article publié dans le **Phoenix** de Saskatoon, Sask., (15 août 1916, "Papineau to Bourassa"), dans lequel les Canadiens-français sont traités comme suit: "..... une race ignorante et exaltée comme le peuple canadien-français, a déjà mis le Canada en feu, et peut facilement en faire encore autant."

"Nous les soussignés, membres de l'Exécutif de l'Association Libérale de Marcelin, protestons contre cette insulte à notre adresse, à l'adresse de notre race, et nous considérons comme notre devoir de retirer notre coopération au parti qui laisse publier dans un journal de pareilles insultes, des insinuations si malveillantes, qui n'hésite pas à falsifier la vérité historique pour exciter contre un nombre considérable de citoyens canadiens les haines de race. "En conséquence, nous, les soussignés, avons démissionné comme membres actifs de la dite Association.

Marcelin, Sask., 8 sept. 1916.

Signé: J.-I. Lalonde, président; J.-A. Boyer, vice-président; J.-M. Renaud, Sec.-Trés.; membres de l'Exécutif: Geo. Boyer, J.-J. Labrosse, Paul Colleaux, Arthur Lacerte, Hendrick Despins, Jos. Fortier.

VIENT DE PARAITRE

"Lettres à Claude", par Fernand Saint-Jacques

Un beau volume de près de 300 pages, appelé à un grand succès parmi les étudiants et les étudiantes, les éducateurs et les éducatrices, les hommes de profession et les membres du clergé. Parmi tous ceux qui, de près ou de loin, ont été mêlés à la vie écolière.

Prix régulier: 75 sous l'unité; se vendra, durant le mois de septembre: 50 sous seulement (ajouter 5 sous pour la poste); à la douzaine, 45 sous; au cent, 40 sous. Strictement au comptant.

Le demandeur à l'auteur, 16 rue Laval; au Secrétariat des oeuvres, 101 rue Sainte-Anne, à Québec, et chez les libraires.

"Rappelez-vous bien la souveraine noblesse de nos origines et la grandeur de notre passé. Nous sommes les fils de ceux qui ont découvert la moitié de ce continent et marqué partout l'empreinte catholique et française. Nous n'avons pas le droit de déchoir. L'heure nous commande de reprendre sur d'autres terrains les luttes de nos pères. Sachons être dignes d'eux... J'ai fait de la politique pendant près d'un demi-siècle; j'en suis écoeuré. La cause qui sollicite aujourd'hui nos efforts est la cause même de notre race et de sa survivance; elle est bien au-dessus de tous les partis et de leurs intérêts. Ne voyez-vous pas du reste qu'à côté du gouvernement "bleu" de Toronto qui persécute nos frères de l'Ontario se dresse le gouvernement "rouge" de Winnipeg qui persécute nos frères du Manitoba? L'ennemi se présente sous tous les uniformes. Sachons donc une bonne fois, enterrer les divisions et les préjugés qui nous empêcheraient de lui présenter un front uni. Réveillons-nous un peuple nouveau, conscient de ses devoirs et de sa force, prêt à tous les sacrifices, à toutes les luttes, capable de marcher le front haut vers ses nobles destinées!"

Sénateur Landry.

LE COIN DES DAMES

LE succès, a dit un grand homme, est ni plus ni moins que de bien faire nos actions de chaque jour, car si une chose mérite d'être faite, elle mérite d'être bien faite. Ainsi le succès est le devoir bien rempli.

La vie publique appartient essentiellement à l'homme; le rôle domestique à la femme.

L'homme règne dans le sacerdoce, dans le gouvernement, dans les camps, dans la magistrature, dans les fonctions publiques; la femme règne à l'intérieur, dans la famille. L'éducation des enfants, le soin des vieillards, l'assistance aux malades, l'aumône aux pauvres, tout cela est du domaine de la femme.

Cependant des circonstances particulières de nos jours jettent de plus en plus la femme en dehors du foyer. C'est en tremblant qu'elle se lance dans une entreprise, car c'est vers l'inconnu qu'elle se dirige, et quand elle laisse pour la première fois sa maison afin de venir en aide aux siens, elle grelotte, non pas de froid, mais de crainte, sentant son coeur se serrer à la pensée de l'incertitude de ses efforts. Oh! l'idée de la décevante expérience de ne pas réussir paralyse souvent son ambition et son savoir-faire. Il existe de multiples occupations que selon leur goût, leur capacité, leur aptitude, quantité de femmes peuvent remplir. Avec une bonne santé, de l'énergie, de l'ambition, de la patience, il n'y a pas de raison pourquoi le succès ne couronnerait pas ses entreprises.

Le **succès** n'est pas seulement pour la femme qui travaille en dehors; il appartient aussi à celles qui ont charge de l'intérieur. Pour cela il faut savoir orienter sa vie; il faut appliquer son cerveau à résoudre le problème difficile d'équilibrer le budget. Il faut regarder, non pas l'aspect riant des choses, mais leur côté pratique. Cependant il ne faut pas négliger de mettre un je ne sais quoi de relevé, dans notre existence besogneuse, qui nous semble parfois bien vulgaire. Pour nous, mères, il nous faut obtenir le succès de notre vie en élevant nos enfants dans les principes de la religion et de la morale. Pour cela il faut souvent ensevelir nos goûts, fermer la porte de notre coeur, pour ne penser qu'aux douces charges confiées à nos soins.

Pour faire un succès de notre vie familiale il faut aussi être pour Celui à qui Dieu nous a unies un guide, un secours; se tenir près de lui dans les moments difficiles afin de le soutenir, de l'encourager, de l'inspirer. Oui, les heures les plus sombres sont endurables quand elles sont éclairées par un amour pur et sincère. Il faut donc s'ingénier à mettre des rayons de soleil autour de nous, répandre la joie et faire aimer le foyer. Voilà le succès de notre vie.

GERTRUDE.

QUESTIONS ENFANTINES

Il n'y a rien de plus difficile pour une mère que d'être ferme avec son enfant. On les aime tant ces petits, que leur refuser même ce petit rien de bon demandé avec un geste si calin, semble un acte de courage au-dessus de nos forces. Et pourtant il le faut bien, car la fermeté est indispensable dans l'éducation, si nous voulons guider nos enfants dans la bonne voie.

La fermeté donne de l'autorité, et ce n'est pas les gronderies, les punitions, qui donnent l'autorité, mais c'est une volonté ferme qui ne se laisse jamais tenter à dire oui après qu'elle a dit non...

Quand un enfant est tout jeune et qu'il commence à exhiber sa petite volonté, on rit souvent de ses gentilles impertinences, et pourtant c'est à cet âge qu'il faut commencer coûte que coûte à corriger leurs petits défauts, car à mesure que l'enfant grandira, ses fautes si mignonnes augmenteront et notre autorité sera plus difficile. Songeons que ces bébés de deux à trois ans en auront bientôt quinze et vingt.

S'il nous faut réprimander un enfant, ne le faisons jamais sous l'influence de la colère; nos remontrances perdraient toute leur valeur. Attendons plutôt quelques heures, quelques jours même, et quand l'enfant est seul, car cela l'humilie et le rend mauvais.

Avec des remontrances pleines de douceur, nos enfants comprendront que nous agissons pour leur bien et ils se soumettront à une autorité doublée d'amour.

Gertrude.

CONTE VRAI POUR LES ENFANTS

Dans une des missions d'Afrique, une pauvre petite négresse très peu vêtue, maigre comme un squelette et mourante de faim, vint se réfugier chez les Soeurs de l'hôpital. Personne ne savait d'où elle venait, car personne ne pouvait comprendre son langage. Elle fut abritée, nourrie et soignée avec mille caresses. Les bonnes Soeurs gagnèrent vite sa confiance, et avec bien des gestes et une forte dose de patience, ces bonnes âmes réussirent dans quelques semaines à se faire comprendre d'elle.

Pauvre petite Ouardia, elle voulait un paradis où elle put se chauffer sans cesse, car se tenir accroupie près d'un bon feu semblait pour elle l'idéal du bonheur. On lui assura qu'elle n'aurait jamais froid et faim dans le beau ciel du bon Dieu et qu'elle n'aurait jamais plus de ces vilaines douleurs qui la torturaient nuit et jour, mais qu'il fallait pour cela recevoir les eaux salutaires du baptême.

Elle commença à désirer de tout son coeur ce grand sacrement qui devait lui procurer toutes ces bonnes choses. Très intelligente, elle apprit en peu de temps les connaissances nécessaires, et un jour le missionnaire, voyant sa grande faiblesse et son ardent désir, jugea qu'il l'admettrait tout de suite au baptême sans attendre à la prochaine cérémonie publique.

Le missionnaire sortit pour aller chercher ses ornements quand la petite s'écria:

"Quoi, il s'en va. Il ne veut donc pas que je sois le petit enfant du bon Dieu!"

Il fallut la rassurer, la consoler. Bientôt le bon prêtre revint et l'heureuse petite catéchumène reçut l'eau du baptême avec des transports de joie.

Le lendemain, au son de l'Angelus du matin, Ouardia, maintenant Marie, partit pour aller se chauffer au feu du beau Paradis.

Gertrude.

DE LA MODE

Très pratique, pour la saison froide qui s'annonce, sont les paletots tricotés ou sweaters. Une femme ayant du goût pour le tricot peut facilement en posséder un pour une somme très minime.

• • •

La couleur la plus en vogue en ce moment est le bleu Russe, qui a une tendance au vert. La vraie couleur bleu Russe ne se trouve que dans les étoffes dispendieuses.

• • •

Nulle n'ignore combien cette saison la jupe indépendante a de l'importance. L'époque où nous vivons ayant créée tant d'obligations nouvelles pour la femme, ce vêtement satisfait toutes les exigences.

La nouvelle jupe a une apparence plus couturière que la jupe tailleur et s'embellit de plissés, de bouillonnés et de fronces à la hauteur de la taille ou des hanches. Les étoffes aux tons neutres, aux teintes unies et sobres, sont préférées. Ces nouvelles jupes s'accompagnent habituellement de ces paletots amples à larges emmanchures souvent appelés "paletots de sport".

• • •

Les collets sont toujours en vogue. Le collet "abbé" et le col "châle" sont les préférés et donnent à une toilette sombre un petit cachet d'élégance.

• • •

Les peignes et les épingles d'écaille reviennent à la mode pour orner la coiffure. On en fait de toutes sortes, mais les plus nouveaux sont les peignes espagnols et les peignes basques. Une femme doit, cependant, consulter l'air de son visage avant d'adopter une nouvelle coiffure.

• • •

On se sert de lettres japonaises pour marquer le linge de maison Ces lettres brodées au plumetis bourré donnent de la valeur à une broderie fine.

RECETTES

On nous assure souvent que les jardins et les vergers sont nos meilleurs médecins, et parmi ces fruits, la pomme mérite certainement une place d'honneur. Riche en phosphate, la pomme est recommandée pour alimenter le cerveau, et elle est un stimulant pour le foie paresseux. Celles qui veulent un teint frais doivent manger beaucoup de pommes.

Salade aux pommes

Ingrédients: 1 tasse de pommes pelées et hachées; 1 tasse de céleri haché; ½ tasse de noix Grenoble hachées; mayonnaise; feuilles de laitue.

Préparation: Mélangez ensemble les pommes, céleri, noix Grenoble avec la mayonnaise. Ornez le plat avec des feuilles de laitue. Préparez cette salade juste au moment de la servir, car les pommes hachées longtemps d'avance deviennent noires.

Mayonnaise pour salade aux pommes

Ingrédients: 4 cuillerées à soupe de beurre; 2 cuillerées à soupe de farine; 1 cuillerée à soupe de moutarde; 1 cuillerée à soupe de sucre; 1 cuillerée à soupe de sel de céleri; ½ tasse de crème douce; ½ tasse de lait; le jus d'un citron; 3 oeufs.

Préparation: Mettez le beurre dans un vaisseau, ajoutez la farine et brassez jusqu'à ce que cela soit bien lié, prenant garde de ne pas brunir; ajoutez le lait et laissez jeter un bouillon. Mettez cette préparation au bain-Marie. Battez eensemble oeufs, sel, poivre, sucre et moutarde, puis ajoutez le ci-citron. Brassez cela jusqu'à ce que cela bout et deviennent épais comme une méringue molle.

Garniture de pommes

Ingrédients: 1 tasse de sucre blanc; 1 tasse d'eau; 1 tasse de pommes râpées; 1 cuillerée à table de farine; 1 citron; 1 oeuf.

Préparation: Faites cuire au clair au bain Marie. Aussitôt refroidie garnissez les gâteaux.

Gâteau de pommes

Ingrédients: 1 chopine de farine; 2 cuillerées à thé de poudre à pâte; ½ cuillerée à thé de sel; ¼ tasse de beurre; 1 oeuf; 1 tasse (avare) de lait; 4 pommes (acides au goût); 2 cuillerées à table de sucre.

Préparation: Ayant mêlé les ingrédients secs, ajoutez l'oeuf battu, puis mélangez au lait. La pâte doit être assez molle pour s'étendre d'un demi-pouce d'épaisseur dans une lèchefrite peu profonde. Pelez les pommes, enlevez les coeurs et coupez-les en huit parties égales et dressez-les en rangs parallèles sur la pâte, les pointes en bas. Pressez-les pour qu'elles pénètrent légèrement dans la pâte. Saupoudrez du sucre dessus et faites cuire ½ heure. Se sert chaud avec sauce.

"DES ARTICLES DE VERITE"

Nous avons cru, la semaine dernière, devoir jeter au panier une note signée de Thérèse et destinée au "Coin des Dames". Cela n'a guère satisfait Thérèse, qui nous l'a écrit. Nous sommes trop amoureux de la justice et de la probité et trop fier du caractère indépendant de notre journal pour refuser à Thérèse d'insérer au moins une fois son originale et étonnante prose. Voici:

Le 17 Septembre 1916

Saint-Boniface

Monsieur

Je vois avec plaisir monsieur le directeur de la Liberté.

Que vous avez oublié de mettre mon article sur la Liberté.

C'est regrettable que dans un journal comme la Liberté.

—Qu'on ne puisse pas mettre des articles de Vérité.

Agréer monsieur Héroux
mes remerciements
Thérèse
Une de vos lectrices

• • •

Pour le Coin des Dames

Ce qu'il y a de changement, depuis une semaine, tout est sans dessus sans dessous, jusqu'a la grande basse-cour, ou les dindons chantent, et les canards y font coin, coin.

Quel joli tapage parmi la société, depuis le banbin de 2 ans, jusqu'a celle de 22 ans, y prennent leurs réparties.

C'est une belle oeuvre que vous faite, car tout le monde n'est pas de votre avis, et plusieurs de vos petites amies vous placent en bas de l'échelle, je pense qu'a l'avenir vous vous occuperez mieux de votre basse-cour.

Quand à la jolie brunette dont vous parlez, à qui y hier et aujourd'hui, vous confiez vos peines, et vos petites histoires. Ce sera toujours celle que vous soupçonnerez le moins.

Que c'est amusant de se déchirées entre compagnes, et de se tirailler à propos de dindons et de canards, et si ce n'était que cela, cela serait passable.

Mais jolie petite cousine, c'est vraiment dommage préférées des poupées en bois ou en carton à la place de bébés en vie. Ah! Quand j'y pense cela me fait frémir, Mais peu être que votre temps de nourrice n'est pas encore fini.

Et mon doux que les temps ont changés?

Vous pouvez vous estimez heureuse chére petite Jacqueline directrice des idées matrimoniales à courte vue, car il pourrait se faire qu'avant longtemps, vous nagerez dans le conté des Teddy Bear.

En atendant chére petite Jacqueline jouissez de votre liberté, et j'espére que vous aurez la joie d'avoir des poupées en vie, et je pense même que vous allez faire triste figure devant ces Teddy Bear.

Aller chére Jacqueline le meilleur conseil que je vous donne, c'est de ne jamais jouer avec des poupées de bois ou de carton.

Agréer ma petite note
A bientôt chére amie

Thérèse

LA MORTALITE INFANTILE

Une étude du Dr A. Corsin — Causes et remèdes connus. — Incurie criminelle.

(Le **Devoir**)

A la séance d'ouverture du congrès des Services Sanitaires de la province de Québec, qui a terminé, hier, dans la vieille cité, ses importants travaux, le docteur A. Corsin, inspecteur régional du conseil supérieur d'hygiène, a soumis, en sa qualité de rapporteur de comité, une étude travaillée sur la question de la mortalité infantile.

• • •

Le médecin ne s'est pas appliqué à rechercher les causes de ce fléau véritable, mais plutôt à les rassembler. Ainsi qu'on l'a répété à toutes et à chacune des séances du congrès, elles sont connues parfaitement, c'est même ce qui rend coupable l'apathie du public et des autorités gouvernementales.

Causes et remèdes sont certains, mais la plupart de ceux qui ne font pas partie de la profession médicale les ignorent ou feignent de les ignorer. Ils ne semblent pas comprendre le langage terriblement convaincant de la statistique, ils ne semblent pas s'être aperçus des enquêtes faites par les spécialistes.

Si telle ignorance est le fait des lettrés, on peut aisément s'imaginer quelle doit être celle du populaire qui ne lit pas ou qui lit peu, et qui, absorbé par un travail assujettissant et rude, n'a guère le temps de consacrer des méditations à la solution des problèmes sociaux.

• • •

Le travail du docteur Corsin n'insiste donc pas longuement sur les causes de la mortalité infantile, bien qu'il en contienne une énumération complète; il s'attache particulièrement à prescrire le spécifique qui terrassera le mal.

Il n'est probablement personne pour contester aujourd'hui que notre mortalité infantile est excessive, comme le dit le docteur Corsin.

Après avoir cité les statistiques bien établies, le conférencier rappelle une parole de Jounard qui trouve son application point pour point chez nous: "Il n'est pas douteux que si dans nos régions agricoles, l'élevage se trouvait aussi cruellement frappé, les sociétés d'agriculture, le gouvernement n'hésiteraient pas à renforcer la police sanitaire et à prendre les mesures préservatrices qui assurent une meilleure hygiène des étables et diminuent les risques des éleveurs."

Jounard exagère-t-il? Personne ne le croira qui est au courant des lois que l'on adopte chaque année pour protéger les animaux de races, pour encourager la reproduction soignée, etc. Tout affreux que cela puisse paraître, on fait souvent plus pour les animaux que pour les hommes "parce que ça paie". Et un médecin, qui a de la pratique, nous soutenait que la mère recevait à la campagne bien moins de soins que les animaux. "C'est barbare, mais c'est vrai; et si l'on pouvait renverser les rôles, ajoutait-il, on n'aurait plus à déplorer l'état misérable de la plupart des femmes en couches. Voilà des paroles dures à entendre, continuait notre interlocuteur, mais je vous conjure de les dire. Il faut qu'elles soient entendues. Rien ne sert de se boucher les oreilles et de prétendre ensuite qu'on n'a pas entendu appeler au secours. On est aussi coupable que si on avait refusé catégoriquement de se déranger."

Peut-être notre informateur exagérait-il. Nous ne sommes pas suffisamment au courant des moeurs rurales pour corriger les traits trop sombres que son indignation d'apôtre ajoutait assurément au tableau; mais si on vote tant de lois pour protéger les animaux et si peu pour protéger les enfants, la cause est facile à trouver: l'électeur réclame les premières et ne se soucie pas des deuxièmes.

Pourquoi cela? Le docteur Dubé, que nous avons cité déjà, disait: "Ignorance du peuple et de ceux qui le gouvernent, que les centaines de morts qui ont lieu tous les ans n'émeuvent pas." Le lieutenant-gouverneur observait avec raison: "Arrive-t-il une catastrophe comme celle du pont, qui emporte une dizaine de personnes, on s'émeut, on institue des enquêtes, et on n'a pas une larme pour pleurer les milliers de vies d'enfants et d'adultes qui, par incurie, sont fauchées chaque année dans la province." Le docteur Steele renchérissait, le lendemain: "Que dirait-on, demandait-il, si toute la population de la ville de Québec était frappée d'un mal subit et décédait? Quelles lois on adopterait pour empêcher le fléau de se répandre! Que dirait-on si tous les habitants de la ville de Toronto ou de Montréal tombaient soudainement malades d'une maladie infectieuse que l'on aurait pu enrayer? Et c'est tous les ans la population de la ville de Québec qui, disséminée par tout le Canada, succombe à des maladies qu'on aurait pu enrayer, et c'est tous les ans, dans tout le Canada, la population toute entière de la ville de Montréal ou de Toronto, qui souffre de maladie infectieuses qu'on aurait pu prévoir et arrêter."

• • •

Pour la mortalité infantile, les causes seraient assez faciles à supprimer. Quelles sont-elles? Les principales, dit le docteur Corsin, sont la gastro-enterite et la diarphée qui amènent 385 décès sur mille. Les affections pulmonaires en causent 147 et toutes les autres maladies n'agissent que dans la proportion de 468 pour mille. La gastro-entérite est cause du tiers, de la moitié et parfois des deux tiers des décès des nourrissons. La diarrhée devient de plus en plus meurtrière, au fur et à mesure que les chaleurs augmentent, causant de 200 à 250 décès durant les mois d'hiver et 669 sur mille et même davantage durant les mois d'été, surtout en juillet et août. La diarrhée cause 470 décès sur mille chez les enfants allaités artificiellement.

• • •

Depuis quelques années on attache plus d'importance, dit le conférencier, aux influences pré-natales. On a constaté, en effet, que 17 pour cent des décès d'enfant ont lieu le premier jour, et 27 pour cent dans les 5 premiers jours, soit donc 42 pour cent des décès qui sont attribuables à des influences pré-natales.

La recherche de ces influences pré-natales n'a pas été longue à produire des découvertes. Le docteur Corsin les détaille au long en citant un travail qu'il avait luimême fait lors du dernier congrès. Contentons-nous de les énumérer: la mauvaise alimentation cause des troubles du sytème digestif chez l'enfant, cause de la faiblesse chez la mère, l'habitation insalubre dans laquelle la mère s'étiole, la travail excessif qui ruine sa santé, enfin, l'alcoolisme et les narcotiques, contenus le plus souvent dans des médecines dites "patentées" (le docteur Dubé, de Notre-Dame-du-Lac, a consacré, hier, au congrès des Services sanitaires, une importante étude à ce sujet, sur lequel nous reviendrons).

Enfin, il faut avoir pour compléter le tableau, une cause importante aussi: la négligence. C'est elle qui fait que l'on appelle trop souvent le médecin quand il n'est plus temps. "On peut affirmer, dit le docteur Corsin, que la négligence de recourir au médecin, le peu de souci des lois d'hygiène, les infractions souvent voulues aux lois qu'elle dicte, et les préjugés, sont les principaux facteurs de la mortalité infantile."

• • •

Tenons-nous en là pour aujourd'hui. Demain, nous verrons quels remèdes le rapporteur du comité de la mortalité infantile propose Tous ne sont pas neufs; et il n'en est peut-être pas un seul qui n'ait été déjà indiqué. Mais qui pourra nier devant l'apathie du public, qu'il n'y a qu'une ressource pour la vaincre, revenir à la charge? C'est une porte fermée, solidement verrouillée et barrée, qu'il faut enfoncer à coups de bélier.

Louis Dupire.

PROCES D'AUTREFOIS

On rapporte sur le curé Ménage, mort à Deschambault en janvier 1773, une anecdote qui fait connaître combien, dans son long ministère, il s'était aguerri, et combien peu il se mettait en peine des jugements des hommes, et des démarches faites contre lui. Plusieurs fois il avait averti, repris et menacé un cabaretier de sa paroisse, du nom de Groleau, qui, par sa faciliter à livrer des boissons, causait dans la paroisse de fréquents désordres. Voyant que ces avertissements particuliers n'avaient aucun effet, que les désordres, les ivrogneries et les scandales dont ce cabaretier était la cause, ne faisaient qu'augmenter, il l'interpella un jour publiquement en chaire en reprochant à ses paroissiens les désordres et les scandales qui avaient journellement lieu, en invectivant surtout sur les excès d'ivrognerie qui faisaient tous les jours des progrès effrayants. "C'est, dit-il enfin, ce maudit Groleau, avec son rhum et son tonneau, qui est la première cause de tous ces scandales".

Le susdit Groleau, choqué, irrité au dernier point d'une semblable interpellation, et surtout de l'épithète de maudit joint à son nom, et par laquelle il se regardait comme dévoué à l'anathème et entièrement déshonoré, porta sa plainte à M. l'intendant même contre M. Ménage.

Ce monsieur est cité à une cour spéciale qui doit se tenir en présence de l'Intendant. M. Ménage s'y rend. Là, sommé de répondre, sur les motifs qui l'ont pu porter à se servir d'expressions aussi étranges que celles qu'on lui reproche avoir employées à l'égard du sieur Groleau, sommé de faire connaître ce qu'il peut avoir à dire pour sa justification, M. Ménage se renferme dans un profond silence. Sommé plusieurs fois de répondre, il garde toujours le silence; l'Intendant lui-même lui adresse enfin les mêmes paroles que Pilate autrefois avait adressées à Jésus-Christ: "Vous ne répondez rien à ce qu'on dit contre vous". Ce que j'ai à répondre, dit enfin M. Ménage, le voici: "Notre-Seigneur Jésus-Christ qui ne voulait que le bien, qui n'enseignait que la vérité, a été cependant traîné de Caïphe à Pilate, de Pilate à Hérode, d'Hérode à Pilate; aujourd'hui, moi qui suis son disciple et son ministre, pour la même cause je suis traité comme il a été traité." Et ensuite, prenant son chapeau, le bon vieillard salue M. l'Intendant et toute la cour, et se retire tranquillement. Soit étonnement de la hardiesse et de la liberté de la réponse, soit que l'on s'aperçut qu'il n'y avait point d'excuse à attendre d'un homme de ce caractère, on le laissa aller tranquillement, et maître Groleau outre la mercuriale solennelle qu'il avait eu de son curé, en reçut encore une de son Intendant, qui lui dit que s'il ne voulait pas s'exposer à quelque chose de plus désagréable encore que ce que lui avait dit son curé, il prit soin luimême d'observer et de faire observer dans sa maison un meilleur ordre. Ainsi finit cette poursuite.

Abbé F.-X. Gatien.

"Histoire de la paroisse du Cap Santé."



Pour Lire au Foyer le Dimanche



DANS UN FOYER CHRETIEN

(Le **Devoir**)

J'ai surtout signalé, jusqu'ici, dans le mouvement de plus en plus considérable qui porte notre peuple vers le Sacré-Coeur, les grandes manifestations de villes ou de paroisses.

L'occasion vient de m'être donnée d'assister à des cérémonies moins solennelles mais aussi pieuses. J'ai eu, en effet, l'autre jour, la joie de présider quelques consécrations de familles. Trois amis, dont la foi et la piété s'étaient retrempées au cours d'une retraite fermée, avaient voulu profiter des grâces promises par le Sacré-Coeur à ceux qui l'intronisent à leur foyer.

On connaît les détails de la cérémonie. Ils sont simples et touchants. Dans une pièce d'honneur, au salon, par exemple, on dresse un petit autel — un **trône** — orné de fleurs et de lumières, puis on y place une image ou une statue du Sacré-Coeur. Toute la famille est là réunie. Parfois trois générations, quatre même, s'échelonnent, depuis le vieillard aux cheveux blancs jusqu'à l'enfant encore au berceau.

La présence du prêtre n'est pas requise. Elle donne cependant un certain relief à la fête et contribue à laisser dans les âmes une impression plus vive. Son rôle toutefois ne saurait se substituer à celui du père de famille. Au chef du foyer revient, de droit, l'acte principal, la lecture de la consécration.

Donc nous suivîmes l'autre jour à peu de modifications près, le cérémonial indiqué par le Père Mathéo. Revêtu du surplis et de l'étole, je bénis, suivant la formule du rituel, l'image du Sacré Coeur installée au salon, puis la cérémonie proprement dite commença.

Tout le monde est à genoux, recueilli. Même les plus jeunes semblent comprendre qu'un acte inaccoutumé et des plus importants va s'accomplir. A l'un des foyers, la scène est particulièrement intéressante. Le dernier né, encore dans les bras de sa mère, ouvre ses grands yeux noirs qu'attire la flamme vacillante des cierges. Très sage, il ne se permet d'intervenir qu'aux moments de répit, entre deux prières. L'avant dernier, plus ferme et appuyé sur l'épaule de son père. Les autres font cercle pieusement, les mains jointes.

D'une voix nette, où l'on sent vibrer parfois une émotion contenue, le chef de la famille lit l'acte de consécration: "Seigneur Jésus... cette famille s'empresse de répondre à votre appel, et, en réparation de l'abandon et de l'apostasie de tant d'âmes, elle vient, ô divin Coeur, vous proclamer son aimable Souverain, et vous consacrer sans retour les joies, les labeurs et les tristesses, le présent et l'avenir de ce foyer qui veut désormais n'appartenir qu'à Vous..." Puis la dernière acclamation: "Qu'il vive toujours aimé, béni et glorifié parmi nous, le Coeur triomphant de Jésus! Ainsi soit-il!"

Et le Sacré-Coeur se trouve intronisé au foyer. Il en est devenu par libre choix, par l'élection unanime du père, de la mère et des enfants, le maître, le roi, le souverain bien aimé. Toutes les bouches l'ont proclamé dans l'**Ainsi soit-il** final, tous les coeurs l'ont voulu dans un acte d'amour.

Et aussitôt c'est la joie, une joie surnaturelle et sans mélange, qui éclate au fond des âmes, transparaît sur les figures et dans les gestes. Le Christ, par qui elle vient, doit en avoir les prémices. Aussi une hymne de reconnaissance monte-t-elle sur-le-champ vers Lui. Avant que les cierges s'éteignent et que la famille se relève, le prêtre lit la prière d'action de grâces: "Gloire au Sacré-Coeur de Jésus, pour la miséricorde infinie dont Il a usé envers les heureux serviteurs de ce foyer, en le choisissant, entre mille autres, comme un héritage d'amour et un sanctuaire de réparation où on le dédommagera de l'ingratitude des hommes..."

Et comme ce privilège ne va pas sans obligations, on implore, pour y être fidèle, l'aide de la Vierge Marie. Toute la famille récite, d'une seule voix, le **Salve Regina**, quelques invocations se succèdent, puis le prêtre fait descendre sur les assistants la bénédiction du ciel: **Benedictio Dei omnipotentis, Patris, et Filii, et Spiritus Sancti, descendat super vos et maneat semper.**

C'est le geste final. Toutes les têtes se courbent un instant, puis elles se relèvent rayonnantes, marquées du signe de la croix, du signe des élus...

Ce dernier mot est venu spontanément sous ma plume. Je n'en trouve pas qui résume mieux cette cérémonie de la consécration, qui traduise plus fidèlement l'impression qu'on en rapporte.

Elues, elles le sont bien en effet ces familles qui viennent d'introniser le Sacré Coeur dans leur foyer. Elles ont peut-être cru d'abord que c'était Lui qui était choisi par elles; en réalité ce sont elles qui sont choisies par Lui entre mille autres, elles que le Christ élit pour en faire le sanctuaire de son amour, le domaine où s'exercera sa miséricordieuse souveraineté.

Elus ils le sont aussi, en particulier, chacun des membres de ces familles: et le père et la mère, et les grands-parents et les enfants. L'autre soir, après la cérémonie, on parlait de vocation autour de la grande table, de l'honneur incomparable que Dieu fait à une famille quand il appelle un des siens à son service. N'est-ce pas déjà un signe d'élection?

Que de jeunes âmes vont sentir, au moment où elles se consacrent au Sacré Coeur, que celui-ci les prend vraiment au mot, qu'ils les veut pleinement à lui, qu'il leur demande l'offrande complète de tout leur être.

Ainsi l'intronisation du Sacré Coeur au foyer sera une semence de vocations, une semence de prêtres, de religieux et de religieuses. Elle sera aussi, dans toute la signification du terme, une semence d'élus. Les paroles du Sacré-Coeur sont là. Non seulement il promet des faveurs ici-bas: paix dans les familles, succès dans les entreprises, consolation dans les peines, mais encore qu'il sera un refuge à l'heure de la mort. Que veut dire cette phrase dans la bouche de Notre-Seigneur si ce n'est qu'Il assistera lui-même, à ce moment difficile, ceux qui se seront consacrés à lui, qu'Il déversera sur leurs âmes l'abondance de ses grâces, qu'Il ne permettra pas que l'ennemi de leur salut puisse les dominer.

Quelques familles chétiennes refuseraient de profiter de ces faveurs, d'entourer ainsi leurs foyers de ces garanties morales de paix sur la terre et de bonheur au ciel? Qu'elles se consacrent donc toutes, sans tarder, au Coeur sacré de Jésus!

Joseph-Papin Archambault, s.j.

DANS LE MONDE CATHOLIQUE

UNE ELOQUENTE PROTESTATION

Le gouverneur de la Georgie a apposé sa signature à la loi qui décrète l'inspection des couvents. Deux protestants seulement ont osé protester contre cette loi ignoble. Ce sont le pasteur Ashby Jones, baptiste, et M. Thomas Loyless, directeur de la **Augusta Chronicle**. Les catholiques d'Augusta ont décidé de publier la lettre de protestation du pasteur Jones. L'évêque de Savannah la préfacera. Si l'on veut se faire une idée exacte de la bigoterie des Américains de la Géorgie, qu'on lise cet éloquent et cinglant extrait d'une récente lettre de l'évêque de Savannah au **Morning Star,** d'Orléans:

"Que sont ces personnes attaquées par cette loi?" demande-t-il. Et il répond: "Ce sont des dames du Sud, soeurs et filles des hommes de la Georgie, ayant abandonné leur foyer et rompu les liens de l'amitié pour soigner les malades, prendre soin des orphelins, enseigner aux enfants. Une de ces communautés s'est acquis une renommée durant la grande fièvre qui ravagea Savannah, alors qu'elle ouvrit ses portes aux malades, les soigna et donna pour eux la vie de plusieurs religieuses. Une religieuse de cette communauté, dont je veillais il y a quelques semaines la dépouille mortelle, portait au cou une médaille que je n'avais jamais vue auparavant, car sa modestie la lui faisait cacher. Cette médaille lui avait été donnée par la cité reconnaissante de ce qu'elle avait offert sa vie pour soigner les victimes de la fièvre jaune, — Dieu n'ayant toutefois pas demandé d'elle ce sacrifice.

"J'ai connu angéliques jeunes filles nombre de ces religieuses dont la vie familiale fut idéale, et qui, poussées par la piété et l'amour de Dieu et de l'humanité pour Dieu, ont quitté leur propre foyer pour se consacrer à ceux qui n'ont point de maison et donner à des enfants privés de mères cet amour qu'elles avaient reçu de leurs propres mères au foyer. J'ai vu souventes fois orphelins et orphelines se grouper autour de ces religieuses, les yeux brillants de ces orphelins et orphelines disant leur reconnaissant amour pour l'incessant soin que les religieuses prenaient d'eux.

"Et la législature de cet état accuse ces religieuses non-seulement de conduite dérogatoire aux attributs de la femme, mais encore, par insinuation, de manque de moralité! Tout homme, digne de ce titre dans le Sud, — catholique, protestant, Juif ou quoi que ce soit, — ne peut que sentir le rouge lui monter au front au récit d'un pareil acte d'un corps législatif."

Et après cela, l'on viendra nous dire que les Etats-Unis sont la terre par excellence de la liberté religieuse.

"CRESCITE ET MULTIPLICAMINI"

"Québec, en 1667, avait 3,918 habitants; en 1681, 9,677; en 1754, 55,000; en 1790, 161,311; en 1900, 1,648,898; et en 1910, 2,002,712. Durant la dernière décade, la population du Québec s'est accrue de 21.46 pour cent. La population de l'Ontario ne s'est accrue que de 15.58 pour cent durant la même période. De plus, l'accroissement de la population du Québec vient du Québec même et n'est pas due à une immigration du dehors, tandis qu'Ontario doit une bonne part de son accroissement de population à l'immigration anglaise. "Après tout, conclut le **Canadian Courrier,** c'est la population qui compte et si Ontario veut continuer à dominer, il faut que ses familles comptent à l'avenir plus d'enfants."

Le **Canadian Courrier** n'est pas le premier à constater ce fait. Couramment dans l'Ontario, l'on admet que l'élément canadien-français sera dans vingt-cinq ans le grand facteur politique des milieux ruraux. Au début de l'an dernier, le **Presbyterian** écrivait que les catholiques seront assez prochainement un gros facteur politique dans Ontario et tout simplement parce qu'ayant de plus nombreuses familles ils détiendront plus de terres. Et gouvernent, concluait le **Presbyterian,** ceux qui détiennent la terre."

QUELLE EN EST LA CAUSE

Le **Journal of Education** de la Nouvelle-Angleterre s'élève fortement contre "la manie du suicide parmi nos professeurs". Cette protestation lui est suggérée par les récents suicides d'un surintendant d'écoles publiques au Michigan et d'un professeur de l'Université Hopkins. Le suicide devient de plus en plus commun aux Etats-Unis. On risque tout pour obtenir le bonheur terrestre et si les choses tournent au mal, l'on s'expédie dans un autre monde. L'on n'y attache pas plus d'importance. Ainsi, le **Journal of Education** ne voit d'autre inconvénient dans cette manie du suicide chez les professeurs américains que le discrédit qui peut en résulter pour cette profession.

EN FAVEUR DE LA BONNE PRESSE

Les évêques espagnols viennent d'ordonner qu'une quête se fera chaque mois dans toutes les églises de leur pays en faveur de la bonne presse. Mgr Ragonesi, nonce apostolique en Espagne, félicite chaudement les évêques espagnols de leur nouvelle initiative. Il recommande aussi fortement une action concertée des journaux catholiques.

CONTRE LE DIVORCE

Une commission de pasteurs de l'église épiscopalienne a fait un rapport sur la question du divorce aux Etats-Unis. Elle recommande qu'à la grande convention du mois prochain à Saint-Louis, l'on prohibe absolument la célébration des mariages de divorcés par les ministres épiscopaliens.

ARCHEVEQUE DE WINNIPEG

Une dépêche d'Ottawa nous apprend que Mgr Sinnott sera sacré archevêque de Winnipeg demain. La cérémonie aura un caractère tout à fait intime. Son Excellence le délégué apostolique, Mgr Stagni, officiera. On ne croit pas que Mgr Sinnott puisse venir à Winnipeg avant le mois de novembre.

DANS LES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

M. J.-N. Perreault, directeur-général des écoles sous le contrôle de la commission catholique de Montréal, déclare que 33,873 enfants fréquentent ses écoles. Il y a en tout 82 classes.

COEUR DE MERE ET DE FRANCAISE

Dieu a doté les mères d'une tendresse inexprimable et d'un dévouement absolu pour leurs enfants. Mais quand à ces dons naturels s'ajoute le fait d'une charité héroïque, chrétienne et patriotique, l'amour maternel touche alors au sublime.

En voici un beau trait.

* * *

Une pauvre veuve avait son fils unique à l'armée; il avait froid sans doute et son coeur voulut le pouvoir. Hélas! quinze francs à peine dans le tiroir.

Mais sa main n'hésite pas; elle en prélève dix, achète de la laine, travaille fort avant dans la nuit; puis, heureuse, son paquet bien conditionné, elle s'apprête à l'expédier.

Survient le facteur qui apporte une terrible nouvelle; son fils est mort!

La pauvre mère s'affaise, meurtrie de douleur; elle pleure et puis elle prie... Et, raconte le correspondant qui a livré ce récit à la **Croix** de Paris, à l'aube la sainte femme est encore à genoux, la tête appuyée sur le petit paquet.

L'**Angelus** tinta.

Elle se souvint du Consolateur qui l'attendait au tabernacle, et, ses plaintes cessant, elle essuya ses yeux rougis, mit son chapeau comme chaque matin, s'enveloppa de son manteau, et lentement vint à l'église réconforter son âme dans la prière et la divine Eucharistie.

Les jours passèrent désormais sur cette vie encore plus recueillie en Dieu et la pensée de son fils.

Le petit paquet était toujours là.

Un soir, cependant, la veuve sentit sa fatigue et sa faiblesse; pour prolonger ses derniers cinq francs, elle se privait du nécessaire.

Anxieuse, son regard cherchait autour d'elle, quand la vue du petit paquet la fait tressaillir.. Son coeur hésite, ses yeux se remplissent de larmes; d'une main mal assurée elle saisit le blanc colis et découd lentement l'enveloppe. Puis, glissant les lainages sous son bras, elle sort.

Au magasin où elle a acheté ces objets, on la connaît bien. On lui reprendra le tout; le prix qu'on lui remboursera va la sauver d'une maladie peut-être, car elle se sent bien lasse et comprend, tant est vive sa souffrance, qu'elle a réellement besoin de se soigner.

La pauvre femme frôle les murs pour se soutenir.

Soudain, une ombre passe; c'est un soldat qui se hâte, sac au dos, musette et gourde au côté... Cependant, il s'appuie sur une canne et semble marcher avec peine... Un blessé. Il s'est battu lui aussi!... S'il avait connu son fils?...

* * *

—"Pardon, mon ami, un renseignement?"

Le soldat se retourne:

—"A votre service, Madame."

Mais déjà bouleversée, la mère ne veut pas nommer celui qu'elle pleure au fond de son coeur.

Elle balbutia.

—"Vous partez?

—"Oui... On va prendre le train.

—Vous retournez là-bas?...

—Oui, je le crois... Et l'on se battra dur.

—Vous êtes bien guéri, au moins?

—Parfaitement... Encore un peu de raideur dans la jambe, mais le major dit que ça passera avec le mouvement.

—Et vous avez tout ce qu'il vous faut?

—Huh!... on n'est pas riche, mais pour le moment ça va.

—Avez-vous pensé qu'il ferait froid? Il ne faut pas que vous ayez froid... Tenez... Prenez... n'ayez pas honte. Et elle passait sous le bras du fantassin chandail, chaussettes, cache-nez.

—C'était pour mon fils... Mais lui n'en a plus besoin... Il est au repos, au grand repos!... Vous comprenez?... et je serai consolée si un brave soldat a chaud à cause de lui."

Tout ému, le troupier portait la main à son képi:

—Oh! Madame! Madame! Je veux bien, au nom de votre fils! C'est un héros!... Ne pleurez pas!..."

Ne sachant plus de quels mots remercier et consoler la charitable mère qui sanglotait à fendre le coeur:

—Voulez-vous me donner votre nom, Madame, pour que jamais je ne l'oublie..."

Dans un spasme la noble femme se redressa:

—Mon nom?... Une maman qui pleure... **Une maman de France!...**"

Et les mains vides, les yeux pleins de larmes, d'un pas chancelant, mais le coeur apaisé, cette héroïque **maman de France** revint à son logis prier pour son enfant, pour la France, et se consoler auprès de Jésus et de Marie, la divine Consolatrice des affligés.

* * *

Quelle exquise délicatesse, quelle héroïque charité révèle ce trait dans l'âme de la femme française! Et ces femmes, en France, sont légion. Elles sauveront la patrie.

LEVITES

Je sais une vieille romance, une des plus jolies que je connaisse parce que j'ai entendu ma mère la chanter sur le berceau des petits frères. Elle l'avait chantée sur le mien. "Près d'un berceau.." une mère fait des rêves d'avenir pour le poupon...:

.....Beau général, endormez-vous!

.....Mon beau lévite, endormez-vous.

Vingt-cinq, trente ans se sont passés. Un jour la mère assiste à cette grande chose divine. Elle voit son fils couché sur le pavé d'une église, et, un peu plus tard, il se relève avec le pouvoir de la bénir.

Ah! cette bénédiction qui paye d'un coup les bénédictions de vingt-cinq et trente ans. Il la donne, elle la reçoit avec des larmes qui brûlent. Nos coeurs chétifs ne tiennent pas sous le coup de pareilles émotions. Les larmes jaillissent comme la cascade du rocher. Hommage aux mères des prêtres.

* * *

Les choix divins sont impénétrables. Il a ses regrets, ses préférences mystérieuses incompréhensibles aux élus eux-mêmes.

Pourtant ne peut-on pas discerner certaines lois de ces sublimes élections? Sous l'autre Testament, une famille, celle de Lévi, avait le privilège de donner des prêtres pour les sacrifices du matin et du soir, pour l'holocauste, pour l'offrande des pains et de l'encens.

Sous le régime plus large de la loi d'amour, les choix divins ne subissent-ils pas l'attirance de certains noms? Il y a des familles qui peuvent dénombrer leurs générations en rattachant chacune d'elles au nom d'un prêtre. Ainsi nommait-on, dans l'ancienne Rome, les années par les consulats.

Dieu qui élève ses créateurs ne les fait pas ordinairement déchoir. Quand il a mis un calice de prêtre dans le blason noble ou dans le patrimoine roturier d'une famille, il le laisse, si la race lui est fidèle. Les races qui trahissent, ce sont celles qui, volontairement, sont stériles. A qui refuse de lui donner des élus pour chanter sa gloire, comment Dieu accorderait-il cette grandeur: un prêtre?

Où les fils sont nombreux, si la mère est pieuse, ses prières sont souvent exaucées. Pour l'un ou l'autre se réalise le rêve fait "près du berceau.." d'un beau lévite.. qui la bénit.

Vitalis.

LA CONVERSION D'UN OFFICIER ANGLAIS

En 1812, le capitaine William-G. Robins arriva dans le pays avec le régiment des Meurons. Après la guerre, en 1815, il s'établit à Drummondville avec son ancien chef, le colonel Herriot.

Le 11 décembre 1830, il était nommé régistrateur du comté de Drummond.

Il mourut en juin 1847.

M. Robins était un homme de haute intelligence et d'une éducation soignée; tout respirait en lui le parfait gentilhomme.

L'histoire de sa conversion au catholicisme est palpitante d'intérêt.

Homme de conviction, M. Robins cherchait la vérité avec ardeur. Souvent il conversait avec le vieux notaire David, de Nicolet, qui était fort en controverse.

M. Robins était convaincu de la vérité de la religion catholique, excepté sur un point: La présence réelle de Jésus-Christ au saint Sacrement.

Il expose son dernier doute à M. David en lui disant:

—Si ce n'était point de ce dernier dogme que l'Eglise propose à votre croyance, je serais des vôtres.

Le notaire réfléchit et dit:

—Dieu n'est pas tout-puissant?

—Comment, vous blasphémez!

—Non, mais c'est vous qui le faites, puisque vous refusez à Dieu le pouvoir de changer le pain en son corps et le vin en son sang adorable.

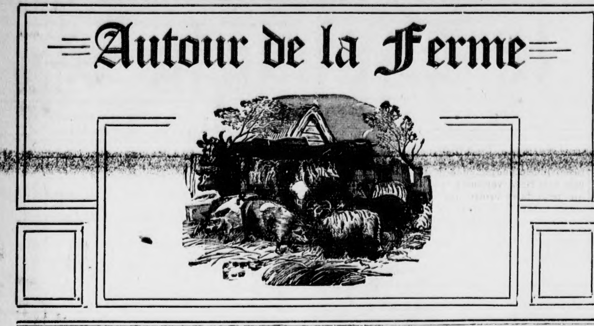
—Notaire, vous avez raison; je n'hésite plus: je suis catholique."

La conversion de M. Robins fut sincère; sa vie et sa mort surtout, furent édifiantes.

Abbé J.-O. Prince.

"Bulletin des Recherches historiques, 1901."

Autour de la Ferme



SEIGLE D'AUTOMNE

Cette plante est le meilleur destructeur du chardon jaune. L'expérience est faite par plusieurs cultivateurs de la Province. Tous s'accordent à dire qu'ils ont réussi au-delà de toutes leurs espérances. Le seigle peut être semé à la fin d'août ou au commencement de septembre. Les uns le sèment avec succès sans labourer le chaume, d'autres sur un labour. Semé de bonne heure, il donne en plus un bon pâturage d'automne. Si vous le semez dans la dernière semaine de septembre, ou encore plus tard, rappelez-vous qu'il doit lever cet automne même. On dit qu'on ne risque rien à le semer dans la dernière semaine de septembre ou la première d'octobre.

Quelques-uns prétendent que le labour d'été fait à temps, c'est-à-dire quand le chardon va commencer à faire ses fleurs, vaut tout autant pour la destruction des mauvaises herbes. Personne ne dit le contraire, mais plusieurs diront que le labour d'été coûte de l'argent, tandis que le seigle en donne.

Comparons.—

Un labour coûte au moins $2.00 l'acre; souvent il en faut deux. Puis il faut passer le cultivateur au moins 2 ou 3 fois.

Mais la culture du seigle coûte aussi du travail. Alors établissons un compte pour nos deux cultures, à l'acre.

Guéret d'été		Seigle	
		Dépenses	
1 labour	$2.00	1 labour	$2.00
Extirpateur ou cultivateur	.50	Hersage	.25
Un second labour	2.00	Semaille	.50
	$4.50	Semence — 1 minot	1.25
		Coupage	1.00
		Battage	2.00
		Labour à l'automne	2.00
			$9.00
		Recettes	
		Vente de 28 minots de seigle à $1.25	$35.00
		Dépenses	9.00
Dépense	$4.50	Profit	$26.00

Il est donc convenu que le seigle coûte tout d'abord la moitié plus cher; et si le guéret d'été produit le même effet, à quoi bon le seigle? Mais votre guéret ne vous donnera rien en 1917. Si votre seigle vous donne 1 tonne ou 1½ tonne de foin à $10 la tonne, ou si encore vous récoltez le seigle — en mauvaise année il donne 20 minots de l'acre — cette année il a donné 28 minots — si vous le vendez au moins $1.25, comme vous l'aviez payé pour semer, vous aurez $35.00 pour payer votre dépense de $9.00. Il vous restera $26.00 et vous aurez un terrain mieux préparé que votre voisin, amateur de guéret d'été, qui lui, au lieu d'avoir un profit, aura une dépense de $4.50, au moins.

Je connais plusieurs cultivateurs qui, satisfaits de l'expérience faite par leurs amis, ont semé du seigle cet automne. Entre autres, M. H. Dansereau, de Letellier, M. Bonin, de Saint-Joseph, et M. le curé Martin, qui a commencé par 35 acres.

N.-C. JUTRAS, ptre.

N. B.—On dit que la paille, soit de blé soit d'avoine, est meilleure cette année que d'ordinaire, parce que les grains ayant mûri trop vite, la protéine qui devait monter dans l'épi serait restée dans la tige. Faites-en l'expérience avant de faire brûler.—**N.-C. J.**

BETAIL

Mardi le 12 septembre

Taureaux de poids

1,200 livres et plus—	
De choix	$6.75 à $7.15
Bon	$6.00 à $6.50
Moyen	$5.50 à $5.75
Taureaux de boucherie	
De 1,000 livres à 1,200 livres—	
De choix	$6.60 à $6.85
Bon	$5.75 à $6.00
Moyen	$5.25 à $5.50
Ordinaire	$5.00 à $5.25
De 700 à 1,000 livres—	
De choix	$6.40 à $6.65
Bon	$6.00 à $6.25
Moyen	$5.50 à $6.00
Ordinaire	$4.75 à $5.25
Taures de boucherie	
De 700 à 1,000 livres—	
De choix	$6.00 à $6.10
Bon	$4.75 à $5.00
Moyen	$5.00 à $5.25
Ordinaire	$4.60 à $5.00
Vaches de boucherie	
1,100 livres et plus—	
Choix	$5.00 à $5.85
Bon	$5.50 à $5.85
Moyen	$4.50 à $4.75
Ordinaire	$3.75 à $4.25
De 800 à 1,000 livres—	
De choix	$5.00 à $5.25
Bon	$4.25 à $4.50
Moyen	$4.00 à $4.25
Ordinaire	$3.25 à $3.75
Boeufs (Bulls)	
De choix	$5.35 à $5.65
Moyen	$4.75 à $5.25
Bologne	$4.00 à $4.25
"Cutters"	$3.25 à $3.75
"Canners"	$2.50 à $3.00
Boeufs (Oxen)	
Bon	$6.00 à $6.25
Moyen	$5.50 à $5.75
Ordinaire	$3.75 à $4.85
Veaux	
De choix	$7.50 à $8.25
Bon	$7.00 à $7.50
"Feeders"	
De choix, de 950 à 1,100 liv. Prix	$5.75 à $6.10
Bon. De 800 à 950 livres. Prix	$5.50 à $5.75
"Stockers"	
De 450 à 800 livres—	
De choix (breedy steers) Prix	$5.65 à $6.00
Moyen (taureaux)	$5.25 à $5.50
Ordinaire (taureaux) Prix	$4.90 à $5.25
De choix (breedy heifers) Prix	$5.50 à $5.75
Moyen (taures)	$5.25 à $5.50
Ordinaire (taures)	$4.75 à $5.00
Porcs	
De coix	$11.50 à $11.75
Lourds	$8.75 à $9.00
Légers	$9.75 à $10.00
"Stags"	$5.75 à $6.00
Truies	$7.75 à $8.00
Moutons	
Agneaux de l'année (choix) Prix	$9.00 à $9.25
Agneaux de l'année (ordinaire). Prix	$7.00 à $8.00
Lourds	$7.75 à $8.00
Légers	$7.75 à $8.25

LA PREMIERE EXECUTION CAPITALE A QUEBEC SOUS LE REGIME ANGLAIS

En 1797, je fus témoin d'un spectacle sanglant qui impressionna cruellement toute la cité de Québec. Il s'agissait de David McLane, condamné à mort pour haute trahison. Le gouvernement, peu confiant dans la loyauté dont les Canadiens-français avaient fait preuve pendant la guerre de 1775, voulut frapper le peuple de stupeur par les apprêts du supplice. On entendit dès le matin le bruit des pièces d'artillerie que l'on transportait sur la place de l'exécution en dehors de la porte Saint-Jean, et de forts détachements de soldats armés parcoururent les rues. C'était bien une parodie du supplice de l'infortuné Louis XVI, faite en pure perte. J'ai vu conduire McLane sur la place de l'exécution: il était assis le dos tourné au cheval sur une **traîne** dont les lisses grinçaient sur la terre et les cailloux. Une hache et un billot étaient sur le devant de la voiture. Il regardait les spectateurs d'un air calme et assuré, mais sans forfanterie. C'était un homme d'une haute stature et d'une beauté remarquable. J'entendais les femmes du peuple s'écrier en déplorant son sort:

"—Ah! si c'était comme du temps passé, ce bel homme ne mourrait pas! il ne manquerait pas de filles qui consentiraient à l'épouser pour lui sauver la vie"!

Et, plusieurs jours après le supplice, elles tenaient le même langage. Cette croyance, répandue alors parmi le bas peuple, venait, je suppose, de ce que des prisonniers français, condamnés au bucher par les sauvages, avaient dû la vie à des femmes indiennes qui les avaient épousés. La sentence de McLane ne fut pourtant pas exécutée dans toute son horreur. J'ai tout vu, de mes yeux vu: un grand écolier, nommé Boudrault, me soulevait de temps à autre dans ses bras, afin que je ne perdisse rien de cette dégoûtante boucherie. Le vieux Dr Duvert était près de nous; il tira sa montre aussitôt que Ward, le bourreau, renversa l'échelle sur laquelle McLane, la corde au cou et attaché au haut de la potence, était étendu sur le dos; le corps lancé de côté par cette brusque action, frappa un des poteaux de la potence, et demeura ensuite stationnaire, après quelques faibles oscillations.

"—Il est bien mort", dit le Dr Duvert, lorsque le bourreau coupa la corde à l'expiration de vingt-cinq minutes; "il est bien mort: il ne sentira pas toutes les cruautés qu'on va lui faire maintenant"! Chacun était sous l'impression que la sentence allait être exécutée dans toute sa rigueur; que la victime éventrée vivante verrait brûler ses entrailles! Mais non; le malheureux était bien mort quand Ward lui ouvrit le ventre, en tira le coeur et les entrailles qu'il brûla sur un réchaud, et qu'il lui coupa la tête pour la montrer toute sanglante au peuple.

Les spectateurs les plus près de la potence rapportèrent que le bourreau refusa de pousser outre après la pendaison, alléguant "qu'il était bourreau, mais qu'il n'était pas boucher", et que ce ne fut qu'à grands renforts de guinées que le shérif réussit à lui faire exécuter toute la sentence; qu'à chaque nouvel acte de ce drame sanglant, il devenait de plus en plus exigeant. Toujours est-il que le sieur Ward devint après cela un personnage très important: il ne sortait dans les rues qu'en bas de soie, coiffé d'un chapeau tricorne et l'épée au côté. Deux montres, l'une dans le gousset de sa culotte, et l'autre, pendue à son cou avec une chaîne d'argent, complétaient sa toilette.

P.-A. de Gaspé.

"Les Anciens Canadiens."

Cote du Grain

MARDI SOIR, 19 SEPT. 1916

BLE.	Déchargé	Inspecté	"Tough"	Rejeté	"Smutty"
No. 1 Nord	157⅛	Nominal 156⅛	150⅛	145⅝	146⅛
" 2 Nord	154⅛	153⅛	148⅛	143⅝	144⅛
" 3 Nord	152⅛	151⅛	146⅛	138⅛	138⅛
" 4 Nord	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
" 5 Nord	138⅛	137⅛	132⅛	125⅛	
" 6 Nord	121⅛	120⅛	114⅛		
Fourrage	102⅛	101⅛	95⅛		
AVOINE					
2 C. W.	51¼		48		
3 C. W.	50		47½		
Extra 1 four.	50		47½		
No. 1 fourrage	49¾		47		
No. 2 fourrage	49¼		46		
Rejeté	48				
ORGE					
No. 3	86½		81½		
No. 4	80		75½		
Rejeté	73		68½		
Fourrage	73		68½		
LIN					
1 N. W. C.	189⅛				
2 C. W.	186⅛				
3 C. W.	164¾				
Rejeté	164¾				

DECHARGE veut dire "déchargé" à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

INSPECTE veut dire "inspecté" par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

Cote a la Fermeture

	Blé	Avoine	Lin	Orge
Octobre	152⅛	50	189¾	82
Novembre	150¾		189¾	
Décembre	147¾	47⅞	189¾	
Mai	149¼	51½		

Cote fournie par la N. Bawlf Grain Co. Ltd.

Elle a avalé du poison à mouche

Brandon, Man., 18. — On croit que la petite Gallagher, morte empoisonnée samedi soir, a avalé du poison à mouche. Ce poison est à base d'arsenic.

12,000 autos au Manitoba

Winnipeg, 19. — Le Manitoba a maintenant plus de 12,000 autos. Comme on le voit, l'automobilisme jouit d'une grande vogue au Manitoba.

LA CLOCHE DE QUEBEC

A cinq milles au nord de Londres, dans le comté de Middlesex, sur le côté droit de la rivière Lea, qui la sépare du comté d'Essex, est située la paroisse de Tottenham dont l'église, assez remarquable, date on ne sait de quand, toutefois elle est antérieure à huit cents ans d'aujourd'hui. Le beffroi crénelé, couvert de lierre, haut de soixante pieds, se dresse à l'extrémité ouest de l'édifice et renferme huit cloches qui ont leur histoire... mais je n'ai pas à m'en occuper. Ce que nous allons voir c'est la cloche dite des Saints placée à la sacristie, pour convoquer les réunions de la Fabrique. Elle rend un son argentin qui vibre à un mille tout autour. Même, je dirai qu'on l'a entendu dans la ville de Québec, avant 1759, car c'est d'ici qu'elle a émigré.

Les matelots de la flotte de Saunders entrant dans Québec s'emparèrent de cette cloche qui, selon eux, servait d'alarme à la garnison française. Peu après, on la trouve chez Lester Belle, fondeur, à White Chapel, faubourg de Londres, et il était question de la mettre dans la fournaise pour en tirer l'argent qu'elle contient, lorsque Humphrey Jackson, propriétaire d'une manufacture de colle de poisson (**isinglass**), ravi du son que la cloche produisait, l'acheta cent piastres et s'en servit pour régler les heures du travail de ses hommes. Jackson était médecin et membre de la Société Royale. Ce qu'il dit de son acquisition me paraît digne de croyance. Il a dû se renseigner avec soin sur l'authenticité de cette pièce qui passait pour un trophée opime.

Après nombre d'années, la manufacture étant réduite à presque rien, il transporta la cloche chez lui à Tottenham, puis, en 1801, se voyant près de finir sa carrière, il la donna, par écrit, aux marguilliers de l'église, afin, dit-il, que ses appels "proclament hautement le pardon des injures comme je le fais moi-même en ce moment". La paroisse accepta le cadeau avec reconnaissance, exprimant "l'espoir que les notes musicales de ce timbre enchanteur dissiperont l'esprit de discorde et infuseront aux fidèles le véritable sentiment de l'harmonie, tout en rappelant la générosité du donateur."

Avant 1801 il existait une cloche des Saints à Tottenham mais elle était fêlée, c'est pourquoi M. Jackson demande dans sa lettre d'envoi que l'on utilise la sienne à la place de celle-là et non pas dans le grand clocher.

Les marins de Saunders ont-ils enlevé cette cloche des casernes ou d'une église? Voilà ce que voudrait savoir le **Telegram**, de Toronto, qui publie les faits ci-dessus dans son numéro du 21 décembre dernier.

Benjamin Sulte.

"Revue Populaire."

TROIS PETITES DORIONNES

Il y a des anecdotes si insignifiantes qu'elles devraient être bien vite oubliées; en voici pourtant une qui date d'au moins soixante ans et dont on parle encore aujourd'hui. C'était pendant la guerre continentale, et la consigne était si sévère qu'on aurait cru les Français campés sur les plaines d'Abraham. Dès neuf heures du soir, il fallait répondre au "qui vive!" des sentinelles postées dans tous les coins de la ville de Québec...

Trois jeunes soeurs canadiennes, âgées de douze à quinze ans, revenaient gaiement du théâtre des Marionnettes du sieur Barbeau, vers neuf heures du soir, lorsque la sentinelle, postée à la porte Saint-Jean, à Québec, leur cria d'une voix de stentor:

"—**Who goes there?** (Qui vive)?

Soit frayeur, soit ignorance de la réponse qu'elles devaient faire, les jeunes filles continuèrent à avancer; à une seconde sommation faite d'une voix encore plus éclatante que la première, l'aînée des filles répondit:

"—Trois petites **Dorionne come from** de Marionnettes.

La sentinelle, voyant ces jeunes filles, leur dit en riant:

"—**Pass** trois petites **Dorionne come from** de Marionnettes".

P.-A. de Gaspé.

"Mémoires."

DANS L'OUEST

$7,500 à la caisse des conservateurs

Winnipeg, 13. — Le capitaine Sprague a affirmé ce matin à la commission d'enquête du Collège d'Agriculture que, dans les trois jours qui ont précédé les élections générales de 1911, il a reçu $7,500 de la compagnie Carter, Halls, Aldinger pour la caisse électorale conservatrice.

Devline se reconnaît coupable

Regina, Sask., 15. — E.-H. Devline, député de Kinistino, s'est reconnu, devant le magistrat de police, coupable de faux, de fraude. Sentence, mercredi le 11 octobre.

Devline a été mêlé à tout le dernier scandale parlementaire.

Mort mystérieuse

Camp Hughes, 17. — On a trouvé le long de la voie ferrée, près de Carberry, le corps du soldat Davidson, 152e régiment. Une enquête aura lieu.

Morrisson est élu

Le Pas, Man., 17. — John Morrison, indépendant, a été acclamé député de Rupert Land. On croyait que libéraux et conservateurs se disputeraient ce comté, mais aucun de ces partis n'a mis de candidat en nomination.

Pour préserver un enfant contre les ravages que causent les vers, servez-vous des Poudres de Miller contre les Vers, la médecine par excellence pour les enfants. Ces poudres chasseront absolument tous les vers, régulariseront et stimuleront les organes atteints par les vers et rendront la digestion facile et bonne. On ne peut pas trouver de vermifuge plus efficace.

(Suite de la page 1)

sement et fortement discuté. Une partie de l'opinion publique anglaise n'a ni compris, ni admis, l'attitude de l'église officielle d'Angleterre. Un député socialiste anglais a même osé demander aux Communes anglaises de poursuivre l'archevêque de Cantorberry et certains évêques anglais sous l'inculpation de haute trahison pour détourner les clergymen de répondre à l'invitation de lord Derby. Le **Daily Telegraph**, le **Pall Mall Gazette** et autres journaux anglais invitèrent les clergymen à la révolte contre les autorités. Partisans et adversaires polémiquèrent dans les journaux. On invoqua en faveur des autorités religieuses anglicanes tous les arguments donnés par l'Eglise catholique contre le service militaire imposé aux prêtres. Même l'opinion des plus grands moralistes catholiques des dernières années fut jetée dans la balance.

* * *

Les critiques les plus acerbes n'ont pu forcer la main au gouvernement anglais. Il a acquiescé aux demandes de l'église anglicane et exempté ses ministres de tout service militaire. Logique et juste, donnant une belle leçon à un de ses alliés, il a concédé la même exemption aux officiers de l'Armée du Salut, aux ministres des cultes non conformistes, aux prêtres et aux séminaristes catholiques.

PROGRES LA AUSSI

Plusieurs journaux anglais louent hautement les progrès faits par la cause de la tempérance en Angleterre durant les derniers mois. Inutile d'appuyer longuement sur les ravages que cause l'ivrognerie dans le royaume de la Grande-Bretagne. Tous les clergés ont dénoncé ce fléau et Lloyd George a été jusqu'à dire que c'était à l'heure actuelle un ennemi beaucoup plus dangereux que l'Allemagne. En Grande-Bretagne, terre d'élection des distilleurs, c'est folie que de parler de prohibition. Trop puissants et trop fortement organisés sont les propriétaires de distilleries pour qu'on puisse, au moins d'ici plusieurs années, escompter que l'alcool sera banni du Royaume-Uni. Néanmoins, en face des nécessités de l'heure, des exigences de la guerre, de l'exemple de la Russie bannissant la vodka, de celui de la France restreignant la vente des liqueurs les plus pernicieuses, la Grande-Bretagne a dû s'engager dans la voie de la prohibition au moins partielle et rendre moins fréquentes les tentations s'offrant de toutes parts aux buveurs.

Là-bas, comme ici, l'on disait aux gouvernants: "Vos lois ne feront pas des sobres avec des ivrognes." "Possible, et même probable", a-t-on répondu. "Mais, ne pouvons-nous pas faire en sorte que nombre de gens boivent moins, parce que en ayant moins l'occasion. Pour beaucoup, c'est l'occasion qui fait le larron." L'expérience a été faite et de façon concluante. Non seulement l'on a moins bu, mais il y a eu, absolument comme au Manitoba, moins de crimes. Selon le Liquor Control Board, qui vient de rendre public son dernier rapport, le chiffre des condamnations pour ivresse qui était, à Londres, de 45,540 pour 1913-14, est tombé à 37,570 l'année suivante et n'est, cette année, (1915-16) que de 20,477.

C'est un résultat qui devrait ouvrir les yeux au peuple de la Grande-Bretagne.

LA PROHIBITION

La prohibition ne devait rien prohiber; plus que cela, au dire de certains partisans de whisky, du fait de la prohibition, on devait forcément boire davantage, car pour un hôtel fermé devaient s'ouvrir trois ou quatre bouges (blind pigs).

C'étaient des arguments de gens aux abois.

Est-ce que la prohibition prohibe?

Allez le demander aux chefs de police de Winnipeg et de Saint-Boniface; allez le demander même au premier venu qui fréquente un peu la classe des buveurs, même ceux qui, soi-disant, se respectent.

C'est un concert de louanges à l'avantage de la prohibition. Oui, la prohibition prohibe pour l'honneur des hommes, le bonheur des femmes, la paix des familles et le progrès des affaires.

Il devait en être ainsi, et fasse le ciel que cette loi de prohibition dure longtemps.

Au dire de M. MacLean, inspecteur en chef des licences au Manitoba, l'intempérance a diminué de 80 pour cent à Winnipeg et de 90 pour cent au Manitoba.

La criminalité s'en est ressentie, puisque dans les mois de juin, juillet et août, nos annales criminelles n'enregistrent que 161 cas, alors qu'elles faisaient foi de 813 cas les trois mois précédents.

—Mais on expédie du whisky de Kenora: la "compagnie d'Express" fait des affaires d'or!

Nous ne l'ignorons pas, nous avons nous-même contemplé le spectacle de jolies caisses de bois, cercueils élégants de l'article de mort qu'ils contiennent. Mais laissons expédier et tenons bon à la loi de prohibition; ce qui s'expédie, comparé à ce qui se consommait sur place, c'est une goutte d'eau comparée à la Rivière Rouge. Entre temps, les vieilles cruches vont aller en diminuant, et au lieu d'élever une génération d'ivrognes, nous aurons des sobres qui seront moins partisans du commerce par messageries.

La prohibition prohibe. Il serait grandement à désirer que les autres articles du programme du gouvernement Norris fussent aussi désirables. Mais malheureusement, c'est loin d'être le cas.

LE PAPE ET LE PROCHAIN CONGRES EUROPEEN

Sa Sainteté le Pape sera-t-il admis au congrès des nations européennes quand se fera la paix? L'Italie, si on en juge par l'attitude des journaux, s'y montre de plus en plus favorable. **America** résume dans son dernier numéro un très significatif article sur cette question de Signor Goffredo Bellonci, l'un des principaux rédacteurs du **Giornale d'Italia**. Le gouvernement italien ne ferait aucune opposition à la participation du Pape à ce Congrès. Bellonci se moque tout simplement de ceux qui prétendent que le Vatican constitue une menace pour l'état italien. Admettre le Pape au Congrès, ce serait un pas de fait en vue d'apporter une solution à la question romaine. En outre, de nombreux avantages découleraient pour l'Italie d'un pareil rapprochement: meilleure entente entre l'Eglise et l'Etat; paix religieuse à l'intérieur; bénéfice résultant pour l'Italie, grande puissance, de la sympathie d'une aussi grande puissance religieuse que l'Eglise romaine. Enfin, conclut Bellonci, la présence du Pape à ce congrès serait la meilleure garantie de son succès.

VVE LE LYNCH!

La Législature de la Georgie, Etats-Unis, refuse de combattre chez elle la pratique du lynch. C'est un fait avéré que la plupart des lynchages sont dus à l'apathie ou à la faiblesse de shérifs qui n'accomplissent pas leurs devoirs et remettent à la foule les prisonniers dont on leur a confié la garde. Pour y remédier, un comité judiciaire suggérait à la législature de démettre de ses fonctions tout shérif qui n'accomplirait pas son devoir. Moyen énergique et qui aurait donné d'excellents résultats, disent ceux qui connaissent bien la Georgie. A une majorité écrasante, la législature a refusé d'adopter ce projet de loi.

Les législateurs de cet état aiment mieux s'attaquer à d'inoffensives religieuses qu'à ceux qui assassinent assez souvent d'innocents nègres. La Georgie est cet état américain, nos lecteurs ne l'ont pas oublié, qui a décrété l'inspection des couvents.

L'EMPOISONNEMENT OFFICIEL

(Le **Devoir**)

Une dépêche de la **Canadian Associated Press** nous apprend que, sur l'ordre du gouvernement canadien, on a distribué dans les écoles d'Angleterre six mille exemplaires du livre de sir Max Aitken, **Canada in Flanders**.

De ce livre, nous avons parlé longuement déjà, le 19 juillet. La version française, qui ne sera point connue dans les écoles d'Angleterre, parle de la **langue française** employée par les Canadiens-français; la version anglaise reproduit l'ânerie déjà colportée sous le nom de sir Max Aitken: "**Others, again, switched off from English to French-Canadian "patois" as the cases changed under their hands...**" — "**D'autres, encore,** (il s'agit des médecins) **passaient de l'anglais au "patois" canadien-français suivant les cas**", (page 101), et la fortifie, page 171, par cette allégation que le général Joffre et M. Borden ont eu "**une conversation animée, poursuivie tout entière en français.**"

La distinction se trouve ainsi nettement établie: les Canadiens-français qui se battent là-bas et qu'on soigne dans les hôpitaux parlent le **patois**; M. Borden, par contre, parle le français — le français du général Joffre.

* * *

L'affirmation en elle-même ne démontre que l'ignorance radicale de sir Max Aitken ou du scribe dont le fiancier millionnaire signe la prose; elle n'aurait eu, en temps ordinaire, que l'effet de classer parmi ses congénères notre officiel "témoin oculaire".

Mais nous ne sommes pas en temps ordinaire. La prose de sir Max Aitken, dont personne ne fut jamais très curieux, est aujourd'hui télégraphiée d'Europe en Amérique, imprimée à milliers d'exemplaires et, pour compléter le tout, distribuée, à milliers d'exemplaires pareillement, dans les écoles d'Angleterre. Et tout cela, avec préface et sur-préface de M. Borden, premier ministre du Canada, de M. Bonar Law, secrétaire d'Etat aux colonies, sous l'autorité et aux dépens du gouvernement canadien.

Comment voulez-vous, dans ces conditions, que les milliers de petits Anglais qui liront ces livres ne croient pas dur comme fer tout ce qu'on y a mis, et particulièrement cette absurdité sur le **patois** canadien-français? Il ne leur passera jamais par la tête qu'une histoire pareille pourrait être racontée dans un livre payé par le gouvernement du Canada, si l'assertion n'était fondée.

* * *

Cette question de **patois** a plus d'importance que nous ne sommes habituellement disposés à lui en attribuer. Nous savons trop, nous, qu'en dépit des imperfections de notre langage, un Canadien se fait parfaitement comprendre en France et comprend également les Français, pour songer que des hommes sérieux puissent croire que la langue des Canadiens-français diffère vraiment de celle des Français.
çais.

Mais, dans la réalité des choses, beaucoup d'Anglo-Canadiens et d'Américains pensent qu'il en est ainsi, et cela ne peut manquer de nuire aux employés canadiens-français. Cela ne peut manquer non plus d'atténuer, sinon d'annuler des sympathies qui seraient acquises à nos luttes nationales:— Après tout, si ces gens-là ne défendent qu'un **patois**... Si, encore, ils se battaient pour la conservation du **vrai** français doivent se dire un certain nombre de ceux qu'on a empoisonnés avec cette légende du **French-Canadian patois.**

Et la faute énorme du gouvernement canadien, c'est d'avoir prêté à cette légende tout le poids de son autorité; c'est d'avoir — en dépit des protestations suscitées par la première allégation de sir Max Aitken — pris les moyens de lui assurer à nos dépens, des Canadiens-français comme des autres, une fantastique fortune.

Nous espérons qu'il se trouvera, à la prochaine session fédérale, un député assez soucieux de notre réputation pour exiger là-dessus des explications — et une réparation.

* * *

Ce député n'aura pas besoin de s'embarrasser de longues dissertations lexicographiques. Il n'aura qu'à invoquer le témoignage de M. Foster et à lui demander de raconter à la Chambre quelques souvenirs de son dernier voyage en Europe avec la délégation des diverses colonies britanniques.

Et le ministre du Commerce s'empressera sans doute de lui dire qu'à Paris, ses collègues et lui ont été infiniment heureux de pouvoir compter sur la parole de MM. Belcourt et Landry pour se faire entendre des ministres, des académiciens et des généraux français, que les deux sénateurs canadiens-français ont parlé à M. Poincaré, à M. Briand, au général Humbert et aux **poilus** français le même **patois** qu'aux soldats du 22e et aux Canadiens-français d'Otawa et qu'ils ont été rapidement compris des uns et des autres.

...Il faut, non seulement ruiner la légende du **French-Canadian patois,** mais enlever aux politiciens le goût de la propager.

Nous avions assez de l'empoisonnement privé. Nous ne voulons pas de l'empoisonnement officiel.

Omer Héroux.

LA NATALITE CHEZ LES CANADIENS-FRANCAIS

M. le Rédacteur de Le **Droit**,

Monsieur,

Dans votre journal, édition hebdomadaire du 8 septembre dernier, j'y lis un article intitulé "Un fléau national", reproduit dites-vous, de l'**Eclaireur**, publié à Beauceville.

Je me garderai bien d'en critiquer les faits, ils sont admis: les familles nombreuses tendent à diminuer, mais ne serait-il pas permis et même profitable de chercher une autre orientation que celle donnée touchant les causes possibles de cette décroissance de la natalité dans nos familles canadienens-françaises.

J'ai justement sous la main, les statistiques du bureau d'Hygiène de la Province de Québec pour l'année 1914, les dernières parues si je ne me trompe; j'y vois, il est vrai, que la moyenne des naissances par mille de population est de 36.15, à comparer à 65 qu'elle était autrefois; comme l'affirme le dit article, l'écart est considérable et de nature à faire jeter le cri d'alarme; mais en scrutant bien attentivement toutes les causes qui ont pu produire ce changement, ne sommes-nous pas justifiables, tout en excusant les appréhensions, d'être un peu moins pessimistes touchant les dangers que court notre nationalité.

En effet, si nous prenons les comtés dont la population est mixte, la moyenne des naissances est d'environ 16 par mille, tandis que dans ceux qui sont essentiellement canadiens-français elle monte jusqu'à 59.23 avec une moyenne de près de 45.

Mais il y a plus: autrefois la jeune fille se mariait à l'âge de 15 ou 16 ans; aujourd'hui, on peut dire sans exagération, que ce n'est qu'après sa vingtième année qu'elle contracte une alliance; cette différence de cinq ans peut signifier beaucoup touchant la plus forte proportion des naissances chez nos ancêtres.

De fait, en 1914, il y avait dans la Province de Québec 16,121 mariages. Quel nombre de naissances, dans une génération, ne pourra pas donner une même quantité de familles, si nos jeunes filles, au lieu d'attendre à 21 ans pour leur union, savaient utiliser leur quinzième année comme on le faisait jadis, pour donner au pays la fleur de leur jeunesse? A trois naissances par foyer pour chaque cinq ans, nous arrivons facilement à un total de 49,000, soit près de 10,000 naissances par année. Ajoutons ce dernier chiffre aux 80,360 naissances que rapportent les statistiques du jour et nous aurons un pourcentage 8 pour cent plus élevé que celui de 45 cité plus haut, soit 53. Et encore, à part cela, si l'on pouvait faire la part absolue de chaque nationalité sous ce rapport, je suis certain que la moyenne dépasserait la soixantaine, d'autant plus que si nos jeunes filles se mariaient 5 ans plus tôt qu'elles ne le font aujourd'hui, elles nous feraient gagner une génération par 80 ans, par suite élèveraient encore d'autant le pourcentage des naissances.

Voici, suivant mon humble opinion où la cause du mal ou plutôt de la différence que les statistiques nous font voir dans la natalité actuelle comparée à celle d'autrefois.

Mais, me dira-t-on, le mal existe quand même. C'est vrai, en partie, la différence d'interprétation des chiffres fait dévier la cause; c'est ce qui m'a donné l'idée de ces quelques réflexions. Ainsi, n'est-il pas plus consolant de constater que le peuple canadien-français soit resté vertueux malgré ce qui peut faire croire une natalité considérablement réduite, que d'aller chercher dans la dissolution des moeurs, la raison de cette réduction. Non, notre peuple est demeuré foncièrement religieux; il a la vraie foi des oeuvres. Que l'on suscite des embarras sur sa route et vous le verrez se lever comme un seul homme; qu'on lui demande de témoigner pour sa religion et les congrès eucharistiques nous démontreront la vivacité de sa croyance. Il est patient, il est généreux, mais non pusillanime, la crainte des obligations ne l'effraie ni ne l'arrête. D'autre part, la coquetterie pas plus que les idées d'émancipation, n'ont pu altérer le caractère de la Canadienne. Elle est restée vertueuse, prolifique, bonne mère de famille et pour rien au monde, elle ne voudrait détruire ou tarir la source de ses joies maternelles.

Peut-on arguer que ce n'est que l'image de la vie à la campagne? Allez donc dans les grands centres si vous le voulez et là, dans les églises où il y a toujours foule; dans les sociétés de bienfaisance, dans les hôpitaux, dans la chaumière du pauvre, du nécessiteux, du malade, partout où il est donné à la femme de faire acte de vertu, vous verrez la Canadienne tracer son sillon avec modestie, mais par conviction et sans peur.

Non, ce qu'il leur faut à nos bonnes mères canadiennes que les poètes ont tant et si bien chantées, ce n'est pas l'accusation démoralisatrice, mais bien une sage direction qu'elles acceptent toujours avec plaisir: une saine orientation hygiénique qu'on est en train d'établir un peu partout pour la sauvegarde de nos chers petits et où nos mères vont boire avec avidité tout ce qu'on leur enseigne.

"Consultez les médecins, nous "dit encore cet article de l'**Eclai-** "**reur**, et vous serez étonné de "savoir qu'elles sont nombreuses "les femmes de notre race, même "dans la classe agricole, qui re- "doutent la maternité, ne la su- "bissant qu'à regret et l'écartant "d'elles autant qu'elles peuvent."

Eh bien! je l'avouerai sans détour, serait-ce l'exception? Je ne le crois pas; je suis médecin depuis au-delà de 35 ans, j'ai pratiqué quelque peu dans les grands centres et vingt-huit ans à la campagne, et j'en ai trop des doigts de la main pour compter les malheureuses mères assez oublieuses de leurs devoirs pour venir chez le médecin, honteuses il est vrai, mais décidées à tenter l'impossible pour se soustraire à leur état. Malgré tout vous ne sauriez croire comme il est facile de les convaincre de la hardiesse de leur démarche, de la futilité de leur crainte, du danger du moyen, du déshonneur de l'acte et surtout de la sauvagerie de l'attentat projeté; jusqu'aux jeunes filles qui laissent la consultation, préférant le risque du nom perdu à l'action perfide, qu'en entrant elles étaient décidées quand même de tenter. Non, ce qu'il faudrait encore une fois pour avoir une proportion de naissances aussi forte qu'autrefois, ce ne serait pas tant de s'alarmer outre mesure pour ne pas dire injustement de la décadence de nos moeurs que de concentrer tous nos efforts pour soutenir la vertu de la nation, rajeunir quelque peu les unions matrimoniales et faire disparaître si possible, par une éducation appropriée et consistante la gente des vieux garçons.

Avec ma reconnaissance anticipée pour l'insertion de ces quelques réflexions, recevez l'assurance de la considération avec laquelle je me sosucris.

Votre bien humble,

Dr S. Lamarche,

Sainte-Scholastique, 9 sept. 1916.

LE COMITE PERMANENT DE LA LANGUE FRANCAISE

Communiqué

Les jours mauvais que vit présentement l'univers civilisé se doublent d'une angoisse particulière, pour la race française en Amérique, en face des persécutions et des embûches qui se dressent sous ses pas, de divers côtés.

Son premier et son meilleur recours a toujours été celui qui s'adresse à la protection du Ciel, constamment bien marquée, sur les destins de notre nationalité au Nouveau Monde. Plus que jamais, il nous importe de nous tourner vers ce recours et d'implorer cette protection.

Deux formules de prières existent, qui semblent éminemment propices à réaliser ce dessein. C'est d'abord la belle prière à Saint Jean-Baptiste, le Précurseur, patron des Canadiens français, composée à l'occasion du décret rendu le 23 février 1908 par Sa Sainteté Pie X, de sainte mémoire, accordant à la requête de S. G. Monseigneur l'Archevêque de Québec, présentée au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste de sa ville épiscopale, la haute faveur de désigner le Précurseur comme patron des Canadiens-français de toute l'Amérique. C'est, ensuite, la touchante prière à Jeanne d'Arc, composée par S. G. Mgr Latulipe, évêque de Haileybury, invoquant la protection de la Libératrice sur nos destinées nationales, et approuvée tour à tour par Pie X et par Benoit XV, qui a bien voulu y ajouter son auguste souhait "que cette prière obtienne bientôt ce qu'elle demande".

Il a paru utile et opportun au Comité permanent de la Langue française, dans les circonstances actuelles, de favoriser autant qu'il est en son pouvoir, la croisade de recours à l'assistance surnaturelle, qui semble s'imposer à nos aspirations nationales

Dans ce but, il a fait préparer, au nom du "Ralliement catholique et français en Amérique", son organisme de propagande, une édition populaire — avec illustrations et fort jolie: vous en jugerez par l'échantillon ci-joint — de ces deux magnifiques prières à Saint Jean-Baptiste et à Jeanne d'Arc, avec les invocations qui s'y ajoutent naturellement.

Son désir est de répandre à profusion, et **tout à fait gratis,** cette double formule de prières, surtout parmi les enfants de nos écoles catholiques, dans tous les centres français de l'Amérique. Ne semble-t-il pas, en effet, que sur les lèvres de ces chers petits, et jaillissant de ces âmes pures, l'appel à la miséricorde divine aura de meilleures chances d'être promptement entendu et exaucé? Il paraît donc désirable que chaque enfant de nos écoles, collèges et couvents, puisse recevoir l'une de ces formules de "prières pour la race", qu'il placera dans son livre de messe, ou même dans un manuel de classe; il apprendra ainsi à la réciter fréquemment, grâce surtout à la bonne pratique que les instituteurs pourraient adopter de faire faire cette récitation en commun, chaque fois que la chose paraîtra possible.

C'est pourquoi le Comité P. L. F. a pensé de s'adresser à tous les amis dévoués de la cause francocatholique en Amérique, pour leur demander de vouloir bien nous fournir les noms et adresses, avec précision, d'instituteurs et d'institutrices, religieux ou laïques, de race française, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, qui s'engageraient tout simplement à faire une judicieuse distribution, parmi leurs élèves, des formules qui leur seraient envoyés. On aura soin de fixer en même temps, s'il vous plaît, le nombre approximatif de formules des "Prières pour la race" que l'on jugerait possible d'utiliser de cette façon, pour chaque cas particulier.

Le Comité permanent L. F., directement ou par l'entremise de ses Secrétariats régionaux, se chargera de faire parvenir à destination, dès septembre prochain, les envois requis.

On est prié d'adresser les demandes aux bureaux du **Croisé,** sous les auspices de qui s'exécute cette édition nationale, et qui, dès octobre prochain, paraîtra dans son nouveau rôle d'organe spécial du Comité permanent de la Langue française et du "Ralliement catholique et français en Amérique". — Bureaux à l'Université Laval, Québec; No 126, Casier.

Avec l'hommage d'une entière gratitude et des voeux les plus les plus cordiaux,

Le Comité Permanent de la Langue Française.

Québec, (No 126, Casier), le 15 août 1916.

VICTOIRE LIBERALE

Le gouvernement Bowser est battu à plate couture.—Les ministres sont tous défaits. — Le vote des soldats ne changera rien, croit-on.

Vancouver, 15. — Les rapports bien incomplets d'hier nous portent à croire que 33 libéraux seront élus contre 14 conservateurs. **Tous les ministres sont probablement battus. Le suffrage féminin triomphe par une grosse majorité** et la prohibition semble aussi approuvée.

Les retours sont jusqu'ici concluants et on ne croit pas que le vote des soldats puisse matériellement affecter le résultat. Le premier ministre **Bowser peut** avec ce vote être élu puisqu'il suit de bien près le candidat libéral.

Dans Victoria, l'hon. **A. Stewart**, nouveau ministre des finances, est battu par 600 voix de plus que le dernier libéral.

Dans Rossland, l'hon. **L.-A.** Campbell, ministre des mines, a 100 voix de moins que son adversaire et deux petits bureaux de votation n'ont pas encore envoyé leurs résultats.

Dans Revelstoke, l'hon. Thomas Taylor, ministre des travaux publics depuis que le gouvernement conservateur est au pouvoir, a subi une grosse défaite.

Dans Grand Forks, l'hon. E.-E. Miller, un des nouveaux ministres, a perdu royalement.

Les retours de Skeena, où l'hon. W. Manson, le nouveau ministre de l'agriculture est candidat, montrent que lui aussi est avec les défaits.

On n'a jamais vu un tel changement dans la province.

Voici la liste des candidats élus jusqu'à date:

Alberni—Brewster, Lib.
Atlin—McDonald, Con.
Cariboo—Youston, Lib.
Chiliwack—Macken, Con.
Cowichan—Duncan, Lib.
Columbia, Taylor, Con.
Comox—Stewart, Lib.
Cranbrook—King, Lib.
Delta—Patterson, Lib.
Deydney—Manson, Con.
Esquimault—Pooley, Lib.
Fernie—Uphil, Con.
Fort George—
Greenwood—Jackson, Con.
Grand Forks—Thompson, Lib.
Islands—Jackson, Lib.
Kamloops—Anderson, Lib.
Kaslo—Long, Con.
Lillooet—Bryson, Lib.
Nanaimo—Sloan, Lib.
Nelson—Rose, Con.
North Okanagan — McDonald, Lib.
South Okanagan—Jones, Con.
Newcastle—Doier, Con.
North Westminster—Whiteside, Lib.
Omineca—Manson, Lib.
Revelstoke—Dr W.-H. Sutherland, Lib.
Rossland—Wilson, Lib.
Richmond—McGeer, Lib.
Saanich—Pauline, Lib.
Simikameen—Conkling, Lib.
Prince Rupert—Patullo, Lib.
Slocan—Nelson, Lib.
N. Vancouver—Morden, Con.
South Vancouver—Weart, Lib.
Trail—Sullivan, Lib.
Vancouver (six sièges) — MacDonald, Lib.; Mcntosh, Lib.; Farris, Lib.; Smith, Lib.; Cowper, Lib.; Donnelly, Lib.
Victoria (quatre sièges) — Brewster, Lib.; Hart, Lib.; Bell, Lib.; Hall, Lib.
Yale—Walters, Lib.

LE COLONEL DUPRE

Jean-Baptiste Lecompte **Dupré**, capitaine de troupes sous le régime français, devint colonel sous le régime anglais. Pendant plus de vingt ans, il commanda, dans le district de Québec et mérita l'amitié, la confiance et la reconnaissance de tous les miliciens de son district.

Hawkins dans "Picture of Quebec" raconte, à son sujet, l'anecdote suivante, qui eut lieu en novembre 1775.

"L'ennemi était aux portes de la ville, lorsque trois sergents de la milice Canadienne formèrent le complot de faire entrer les Américains par une petite porte près de la poudrière, dont l'un d'eux commandait la garde. Le colonel Dupré, faisant sa ronde vers onze heures du soir, soupçonna quelque chose; il découvrit bientôt le complot et en avertit le lieutenant-gouverneur Cramahé. Les sergents furent arrêtés et logés en prison jusqu'en mai suivant, alors qu'on leur fit un procès. Ils avouèrent que la ville avait été sauvée par l'intervention du colonel.

Furieux qu'il eut découvert le complot, les Américans firent tout ce qu'ils purent pour causer des dommages aux biens du colonel. Quatre cents d'entre eux établirent leurs quartiers dans son manoir situé près de Québec et le ruinèrent. Dans sa seigneurie, ils détruisirent la farine et mirent ses meubles en morceaux. Comme on lui offrait une terre en reconnaissance de ses services et pour compenser les pertes qu'il avait faites, il refusa, disant qu'il n'avait fait que son devoir envers son pays et son roi et qu'il n'avait pas besoin d'être rémunéré.

Henry-J. Morgan.

"Sketches of celebrated Canadians."

EN PROVINCE

SAINT-LEON

Le comité de notre Cercle local vient de faire deux réunions successives pour s'occuper de la grande cause qui passionne en ce moment tout coeur français, celle de notre langue à défendre contre ses ennemis. C'est avec une unanimité admirable que des résolutions très importantes ont été prises pour garder dans nos écoles l'enseignement de notre langue. Comme le disait très bien et avec beaucoup de sens l'un des membres du comité, "Nos pères, quand ils n'étaient qu'une poignée, ont tout fait pour nous garder le verbe français; nous ne serions pas dignes d'eux si nous ne faisions pas tout en notre pouvoir. S'ils ont réussi, nous réussirons aussi, à condition d'être unis. Des ennemis fanatiques viennent de nous donner un soufflet en plein visage par cette loi inique et injuste qui tente de supprimer le français de nos écoles. Quel est le Canadien-français qui serait assez sans coeur pour ne pas se redresser et répondre énergiquement."

Dans ces assemblées une résolution a été prise aussi de faire cette année un bazar au profit de l'Association d'Education. Le président a été nommé en la personne de M. Joseph Labossière, sénior. Deux assistants furent adjoints MM. Esdras Payette et Alfred Labossière. Les dames organisatrices ont été désignées à leur tour. Quoique les récoltes soient très faibles, chacun s'y donne avec coeur et bonne volonté. Bravo! On comprend que les paroles ne suffisent plus, qu'il faut des actes.

• • •

Les Rdes Soeurs Chanoinesses ont repris leurs classes au commencement du mois. Les enfants sont arrivés comme une volée d'oiseaux et ont assisté tous à la grand'messe d'ouverture que les bonnes Soeurs ont fait chanter pour eux. Depuis, la plupart des enfants continuent d'assister à la messe de 8 heures avant de se rendre à leur travail d'écolier. Cela est bien édifiant et portera bonheur aux parents eux-mêmes.

Les deux autres écoles de notre paroisse, Théobald et Cléophas, marchent aussi avec entrain sous leurs maîtresses respectives, Mlle Noëllia Grégoire et Mlle Baril.

• • •

Les battages vont leur cours. Le rendement du blé est d'une moyenne variable de 7 à 10 suivant les circonstances de terrain et de culture. Le blé a presque partout beaucoup souffert La mauvaise récolte de cette année, comme l'a fait remarquer le R. P. Curé en chair, devra apporter des leçons salutaires aux habitants, et aussi leur faire saisir une fois de plus l'utilité qu'il y aura pour tous à faire de la culture mixte sur une plus large échelle. Personne ne se décourage. Chacun comprend que tous les biens nous viennent de Dieu qui nous les mesure suivant sa sagesse et comme il plui plaît, pour nous éprouver quelques fois, et toujours pour nous rendre meilleurs. La Providence divine n'abandonnera pas ceux qui se confient en Elle.

LAURIER

Les institutrices des écoles de Canada-Ville et Champlain ont réouvert leurs classes. Nous leur souhaitons bon succès. Tout parle en faveur de ces jeunes maîtresses qui ont été réengagées pour cette nouvelle année scolaire.

• • •

L'école du village a aussi réouver ses cours le 4 septembre dernier. C'est Mlle G.Leeland qui a pris la direction de l'école bilingue et Mlle McPhilips de l'école anglaise.

• • •

Nous demandons pour Laurier un jeune médecin canadien-français. Avis à celui qui est désireux de se faire une bonne position; un vrai succès l'attend ici.

• • •

Mlle Jeanne Trottier est revenue d'une longue promenade à DeLamenais. Nous désespérions de la voir revenir pour l'hiver. Tout comme les hirondelles qui avant de changer de climat vont quelquefois mesurer l'espace, elle a donné par là un coup d'aile mais a su nous revenir toute joyeuse. Il fait si bon dans son petit nid!

• • •

M. Emile Trottier, de Lloydminster, Sask., était en visite ces jours derniers chez son père M. A.-A. Trottier.

• • •

Les batteuses battent leur plein. Un temps un peu nuageux ne leur nuit pas. Il fait bon d'entendre leur joyeux sifflet.

SAINT-MALO

Le 5 sepembre Mlle Marie Charette s'endormait doucement dans le Seigneur, bien qu'à peine âgée de 22 ans. Elle est la troisième de la famille qui depuis quatre ans est tombée à la fleur de l'âge, victime de cette terrible maladie qui ne pardonne pas.

Elle a été jusqu'à la fin admirable de calme et de résignation.

L'enterrement eut lieu le 7 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. l'abbé Joly et quelques soeurs de Saint-Pierre, dont elle fut longtemps l'élève, ont voulu par leur présence faire preuve de l'attachement qu'elles lui ont gardé.

La défunte était la soeur de M. Guillaume Charette, qui vient d'être blessé au front.

A la famille si douloureusement éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

• • •

Lundi dernier MM. Alphonse et Albini Morin, Georges Gosselin, Arthur Forest et Philias Poirier sont partis pour aller faire les battages dans l'Ouest, où les gages sont, dit-on, très élevés. Nous leur souhaitons un heureux voyage et un prompt retour.

• • •

M. Joseph Gagné était de passage à Winnipeg la semaine dernière.

• • •

M. Joseph Desrosiers a presque terminé sa magnifique résidence faite de "blocs" de ciment; c'est une des plus jolies constructions de notre paroisse.

• • •

M. Emile Trudel, de Somerset, était en promenade chez sa mère, dimanche dernier.

Malouine.

SAINT-NORBERT

Certains des nôtres à Saint-Norbert sont un peu trop patriotes.

Leur langue française, ils l'aiment assez qu'ils la ménagent au point de ne plus s'en servir! Du moins, c'est ce que nous font juger certaines enseignes... des enseignes toutes neuves boulangées dans un pétrin anglais! C'est moins "croustillant" à la vue que les petits pains français le sont aux palais!

On rencontre des gens économes dans le monde! Un jour ils feront raccourcir leur nom. En attendant ils se rapetissent aux yeux des gens, en rapetissant leurs enseignes pour ne pas les mettre bilingues!

Et les petits parcs aux sombres bocages, aux gazons verdoyants poussant à la douce rosée du "Magic Café", ce n'est pas de la petite bière d'épinette! Ca vous prend un homme à la gorge et... dame c'est comme ça qu'on étrangle le patriotisme et le bilinguisme!

Si nous sommes français, soyons le donc partout et **au moins** les nouvelles enseignes qu'on les fasse en français ou... dans les deux langues, si réellement il y a danger que les clients anglais ne puissent sentir en passant l'odeur du pain chaud et du "Magic Café".

C. Sciant.

LETELLIER

Notre nouvel inspecteur, qui est un Anglais, a visité nos écoles. Il s'est dit très satisfait de ce qu'il a vu. De plus il a laissé aux Révérendes Soeurs un rapport qui ne laisse rien à désirer.

A l'école Saint-Pie, il a recommandé "par écrit" à MM. les commissaires de garder longtemps leur institutrice, Mlle Antoinette Jutras, car, dit-il, dans cette école tout est parfait et il n'y a rien à ajouter.

• • •

Nos cultivateurs ont déjà terminé leur labour d'automne. Les dernières pluies ont fait un grand bien. Avec un peu de chaleur toutes les mauvaises semences vont pousser pour être détruites par la gelée.

• • •

M. P. Fraser, du village, et M. Wilfrid Barnabé, en campagne, se sont construit de très jolies résidences. Ce dernier, qui est cultivateur, s'était déjà construit l'année dernière une des plus belles et plus grandes étables de la province, étable qu'il remplit de beaux animaux, et en même temps sa bourse est assez bien garnie pour faire face à toutes ces dépenses et bien d'autres encore.

LA MECANIQUE AGRICOLE

Son enseignementa u Collège d'Agriculture du Manitoba

L'enseignement de la mécanique agricole au collège d'agriculture du Manitoba peut se diviser sous trois en-têtes:

1. Elèves du cours du diplôme.
2. Elèves du cours de degré.
3. Cours spéciaux.

Dans le cours du diplôme, le travail est le suivant:

Première année

Ouvrage du bois — Quarante après-midi

Ceci est un atelier élémentaire pour le travail du bois. Dans cet atelier, l'élève apprend à manier les outils et à les tenir aiguisés et en bon état. Les exercices donnés sont d'une nature aussi pratique que possible. Tout le travail se fait d'après les tracés bleus et les dessins; les élèves s'habituent aussi à lire ces dessins. On donne une attention toute spéciale à l'exactitude du travail.

Atelier de forge — Quarante après-midi

Comment faire un bon feu et l'entretenir. le soin des outils de forge, l'étirage du fer, la fabrication des crochets, des crampons, des boulons, des pinces d'accrochage, etc.; fabrication et réparation des chaînes, soudure de fer plat et rond, travaux de forge en général jusqu'à l'emploi des outils d'acier.

Moteurs à gaz

Huit conférences et douze périodes de laboratoire.

Conférences couvrant les principes et la construction des moteurs stationnaires à gaz et des accessoires, notamment des carburateurs, magnétos, lubrifieurs et systèmes d'allumage; également des conférences sur les combustibles, les huiles et l'énergie motrice. On donne quelques leçons sur la conduite des automobiles.

Exercices au laboratoire des sujets suivants: étude des moteurs à gaz, étude de l'allumage, conduite des moteurs, démontage des moteurs, étude du carburateur, des valves, des accidents du moteur. On donne une attention toute spéciale à ce dernier sujet. Les élèves sont obligés d'avoir un manuel sur les moteurs à gaz.

Deuxième année

Construction des bâtiments — Dix conférences

Fondations: Tracé d'un bâtiment et pose des murs et des fondations.

Charpente: Charpente et construction du bâtiment en commençant par la pose des soles, noms et dimensions de toutes les parties. Construction des silos.

Dessin: Quelques périodes sont données aux principes du dessin.

Un manuel est exigé pour ce travail.

Travaux supérieurs de forge, préparation de l'acier pour les outils, fabrication d'alênes, de poinçons, de forets, de ciseaux, etc., et trempe de ces outils et fabrication de pinces. Démonstration des bonnes méthodes de ferrage pour les chevaux et des bonnes méthodes de manutention pour les chevaux difficiles à manier.

Mécanique agricole et construction en béton — Vingt conférences et vingt périodes de laboratoire

Mécanique: conférences et lectures sur les sujets suivants. Moteurs à vapeur et chaudières; divers types, construction et fonctionnement, pose des valves, transmission de l'énergie, courroies, emploi et soin, bonnes largeurs, systèmes de laçage des courroies, transmission par friction et par cordes, multiplication, calcul de la largeur et de la rapidité des poulies, engrenage, etc. Soudure, ajustage du tuyau, valves, robinets, lubrification. Egalement des conférences sur la construction des chemins.

Les travaux du laboratoire consistent en l'examen du moteur et sa mise en fonctionnement, le réglage des valves, l'ajustage du moteur, l'examen des accessoires, les soudures, l'ajustage des tuyaux, le laçage des courroies, la réparation des machines, l'épissage des cordes et les réparations de harnais.

Béton: Conférences sur la chaux, les ciments, le sable, les graviers et les pierres concassées pour les travaux de béton. Méthodes de mélange et de mise en place du béton. Fabrication des formes, méthodes de fabrication du béton armé.

Travaux de laboratoire: fabrication des tuiles, des blocs de construction, des poteaux de clôture, des trottoirs, etc.

Hygiène de la ferme — Vingt conférences

Conférences sur quelques-unes des méthodes mécaniques, des moyens modernes et des améliorations se rapportant à la ferme, notamment les divers sytèmes de conduites d'eau, d'écoulement des eaux d'égout, les puits, leur emplacement, les pompes, le remplacement des tuyaux, le chauffage de la maison, l'air chaud, l'eau chaude et la vapeur, la ventilation, la protection des bâtiments contre la foudre, les dessins élémentaires des constructions de ferme.

Tracteurs — Dix conférences et vingt après-midi

Conférences sur les tracteurs à vapeur et à gaz, les séparateurs, la transmission du pouvoir et les lubrifiages, les pompes, les injecteurs et autres accessoires de tracteurs.

Travaux de laboratoire dans l'examen et la conduite des tracteurs, ajustage des parties de l'engin, ajustage des valves, soin des chaudières, calfatage des conduits de la chaudière, pose des poulies, etc. Un manuel sur les engins à traction est exigé.

Construction — Dix après-midi

Instructions sur l'aiguisage des scies, le mélange des peintures, la coupe des chevrons et l'emploi de l'équerre. Les élèves doivent construire à l'échelle les petits bâtiments de la ferme afin d'apprendre les détails de la charpenterie. Quelques leçons sont données sur l'évaluation de la main d'oeuvre et la quantité de matériaux pour la construction des bâtiments ordinaires de la ferme.

Machines de ferme — Dix conférences et vingt demi-après-midi

Ce cours comprend les examens et la comparaison des machines les plus importantes de la ferme. Au laboratoire on démonte, on assemble et on ajuste les diverses parties des machines. Ce cours comprend également des conférences sur la construction des chemins et les machines employées dans cette construction.

Cours de degré

Les élèves du cours de degré n'étudient pas beaucoup de génie agricole, à moins qu'ils ne se spécialisent dans cette étude. Les élèves de troisième année ont vingt conférences sur l'hygiène de la ferme; ces conférences couvrent les sujets suivants: l'eau d'approvisionnement, les méthodes d'accumuler et de pomper l'eau, le système des conduites d'eau, l'écoulement des eaux d'égoût, les méthodes de chauffage, (air chaud, eau chaude et vapeur), la ventilation de la maison et des étables, la protection des bâtiments contre la foudre, etc.

Les élèves passent également vingt-et-une périodes d'une demi-heure à apprendre le dessin des plans de construction de bâtiments de ferme et des systèmes de plomberie, les systèmes des eaux d'égoût, etc.

La quatrième année, les élèves peuvent étudier l'arpentage s'ils le désirent. Les élèves qui choisissent l'arpentage ont vingt conférences et passent vingt après-midi à étudier le soin et l'emploi des différents instruments d'arpentage. Ils donnent un soin spécial à l'arpentage des chemins et des terrains. Le département de la physique du sol traite du sujet du drainage.

Les élèves de cinquième année peuvent choisir la mécanique agricole. Ils ont dix conférences et vingt après-midi de travail sur l'étude et la comparaison des machines de ferme; ils apprennent à monter les machines et en font l'essai. On fait l'essai des tarares, des machines à moudre le grain, etc.

Pour les élèves qui prennent le cours de génie agricole, les deux dernières années du cours de degré sont principalement consacrées aux sujets suivants avec autant d'application pratique que possible aux conditions de l'agriculture:

Quatrième année

Travaux d'atelier et de forge.
Arpentage.
Dessin mécanique.
Génie agricole.

Cinquième année

Travaux d'atelier et de forge.
Dessin mécanique.
Machine de culture.
Génie agricole.
Génie civil.
Béton.

Les élèves en génie agricole doivent remettre une thèse sur un sujet agricole se rapportant aux conditions de l'agriculture.

Tracteurs à vapeur

Nous donnons sous l'en-tête de "cours abrégé", un cours sur les tracteurs à vapeur et un autre sur les tracteurs à gaz. Ces cours sont bien suivis et nous espérons à l'avenir pouvoir donner d'autres cours pratiques sur certaines études qui forment une partie du programme de nos élèves réguliers en agriculture.

Il est presque impossible de donner des renseignements détaillés sur les méthodes d'instruction suivies dans ces divers sujets, car les leçons varient beaucoup suivant les sujets. Dans l'atelier de forge par exemple, l'instructeur, entouré des élèves, fait sur la forge une démonstration des exercices qui doivent être faits au commencement de la période de laboratoire. Il peut constater qu'il est nécessaire de rassembler la classe pour répéter cette démonstration avant que la période du travail au laboratoire, l'après-midi, soit terminée. Chaque exercice donné dans notre cours de forge, de première année est exposé sur des planches séparées, représentant chaque phase du travail donné par l'instructeur dans sa démonstration. Nous avons trouvé que ce système aide beaucoup les commerçants, ils apprennent ainsi les bonnes méthodes de procéder. Dans notre cours de deuxième année, nous considérons que cette démonstration suffit pour mettre les élèves en mesure de faire leur travail.

Nos travaux élémentaires sur le bois ne diffèrent pas beaucoup de ceux que donnent les autres institutions. Dans le deuxième cours sur la construction des bâtiments, nous attachons beaucoup d'importance à l'emploi de l'équerre pour la pose des chevrons et les élèves qui ont suivi notre deuxième cours sur la construction des bâtiments n'ont aucune difficulté à construire une ferme ordinaire. Il y en a même qui ont construit des maisons.

Pour le fonctionnement des engins à vapeur et à gaz, nous avons un certain nombre de moteurs pour la démonstration et il nous est facile d'expliquer les principes des divers moteurs aux élèves de la salle de classe. Nous combinons la méthode de démonstration, autant que possible avec nos conférences. Les diverses fabriques de machines agricoles nous ont fourni toute l'aide possible en nous prêtant des engins stationnaires à gazoline, des tracteurs à vapeur, à gaz et à pétrole et tous les genres de machines agricoles. Nous avons ainsi, dans notre remise, un grand nombre de machines prêtées, que nous renvoyons généralement à la manufacture deux ans après pour les échanger contre les genres plus améliorés et plus modernes.

Quelques-uns de nos examens sont des examens pratiques, mais presque tous les sujets sont couverts également par des examens écrits. Un grand nombre des exercices au laboratoire exigent des réponses ou une description des bonnes métodes. Ces réponses comptent également dans les travaux d'examen.

Notre instructeur menuisier a donné un cours abrégé sur la construction des bâtiments dans un petit village de la province l'été dernier. Ce cours a très bien réussi et ce village désire beaucoup en avoir un autre l'été prochain. Il est possible que notre département s'occupe de donner un bon nombre de cours de ce genre dans la campagne sous peu.

LA BRAIRIE

Allons à la brairie: là nous ferons encore une petite étude de moeurs. Car, pour bien connaître un peuple, comme pour bien connaître un individu, il est nécessaire de l'étudier dans ses pratiques et ses réjouissances intimes, comme dans ses coutumes et ses fêtes publiques.

Voulez-vous savoir de loin où est sise la brairie? Regardez cette fumée bleuâtre qui monte en spirales légères au-dessus des arbres, à la lisière du bois. Un ruisseau doit murmurer tout auprès du foyer. Un enfoncement gracieux, découpé dans la côte du ruisseau, a été choisi pour l'arène où les brayeurs luttent d'adresse et d'empressement. La brairie, c'est, comme l'épluchete, une corvée, et une corvée joyeuse et plaisante. Il serait pour le moins ennuyeux de battre seul soixante-et-quinze ou cent poignées de lin, dans une journée; et, pour prévenir l'ennui et se fouetter le courage, on convie les amis. Chacun à son tour fait sa corvée. Rien de curieux comme de voir cette troupe active qui rompt, broie, écrase et bat le lin, d'un bras infatigable, en riant, jasant et chantant sans cesse. Et pourtant la besogne est rude, car le lin crie et se tord longtemps avant d'être débarrassé de son écorce frêle et de ses frêles aigrettes, avant de se voir métamorphoser en un panache doux et luisant comme la soie. Et les aigrettes qui volent obscurcissent l'air et retombent en pluie légère sur les travailleurs. Les plaisanteries, les agaceries, les mots drôles et les éclats de rire montent, descendent, se croisent comme les atômes de poussière dans le rayon de soleil. Oh! le travail est facile et léger avec cet accompagnement de gaîté! Jeunes filles et jeunes garçons, couverts de la poudre de ces combats inoffensifs, devinent souvent encore, sous le voile de poussière qui les dissimule, des sourires qui ne manquent pas de grâces et des regards qui ne manquent pas de feu.

Pendant que les braies retentissent, la **chauffeuse** — car c'est d'ordinaire une femme qui fait sécher le lin — la **chauffeuse,** comme une vestale antique, entretient, sous l'échafaud, le feu qui ne doit s'éteindre qu'avec la journée. L'échafaud est une espèce d'échelle très large et peu longue appuyés sur quatre bâtons fixés **en terre.** Et sur cette échelle dont des barreaux sont simplement jetés en travers, sans être arrêtés, le lin est étendu en couches peu épaisses. Il faut que le lin soit bien sec pour se casser ainsi en milliers de parcelles sous les bois de l'instrument. La **chauffeuse** doit donc être atentive, et ne pas laisser la flamme s'endormir; mais il faut qu'elle soit prudente aussi, et qu'elle ne risque pas de tout brûler le lin sous le prétexte de le faire bien sécher. Quand la flamme trop ardente, monte, monte, et va lécher l'échafaud, la plante fibreuse s'embrase, l'échafaud tremble, le feu bourdonne, la **chauffeuse** lève les bras au ciel, les braies se taisent, et un cri éclate: la grillade! la grillade!...

Quand les journées de corvées sont finies, qu'il n'y a plus une botte de lin dans la grange, mais qu'il y a cent cordons de filasse au grenier et maintes bottes d'étoupe au hangar, on songe à payer les brayeurs, et l'on organise une veillée. On joue à **recule toi de là!** le plus facile des jeux et le plus commode pour ceux qui ne se trouvent pas bien à leur place. Et, mon Dieu! qu'il y en a de ceux-là dans le monde! On joue au **quiproquo,** un jeu qui ne finira jamais. On joue à **Madame demande sa toilette.** Comme si la toilette de madame ne coûtait rien. **On vend du plomb,** et l'acheteur se fait tirer l'oreille pour payer, tout comme s'il s'agissait d'une dette réelle. **On loge les gens du roi,** comme si la royauté n'était pas en train de déloger. On passe, de main en main, un petit bâton allumé, en disant: **Petit bonhomme vit encore,** et il paraît que le petit bonhomme vit tant qu'il a du feu, — ou qu'il a du feu tant qu'il vit.— Et puis pour retirer des gages, on cueille des cerises sur des... joues roses. On mesure du ruban que l'on coupe à chaque verge... avec les dents. On fait la sortie du couvent; et cela se fait vite: les vocations ne tiennent à rien. On fait trois pas d'amour, et tant pis pour ceux qui ne les font pas assez longs... Ils sont condamnés au supplice de Tantale... Le bonheur n'arrive pas tout à fait à leurs lèvres... On fait son testament, et, à défaut de bien meubles et immeubles, l'on donne son coeur. Ce qui n'oblige à rien l'exécuteur testamentaire. Et l'on fait bien d'autres petits jeux fort amusants pour ceux qui en connaissent la philosophie.

UN VOYAGE D'ECOLIERS

Vers l'année 1778, les communications entre Montréal et Québec, étaient accompagnées de difficultés, qui depuis longtemps ont disparu, mais dont on peut juger par les lettres de M. Montgolfier, grand-vicaire de l'évêque de Québec. Chaque année vers la fin des vacances, il annonçait à Monseigneur Briand que les élèves du district de Montréal ne pourraient être présents à l'ouverture des classes.

"Je dois aussi informer Votre Grandeur", écrivait-il le 25 septembre 1775, "que les écoliers de cette partie du pays ne seront pas à même de se rendre à temps à Québec pour commencer les classes à l'ordinaire. Il n'y a que cinq barques devant la ville, toutes frêtées pour le roi... Les écoliers ne peuvent y trouver place; les berges et les bateaux sont aussi retenus pour le besoin du service. Il n'y aurait que des voitures de terre, dont la plupart ne sont pas en état de faire la dépense, soit pour eux-mêmes, soit pour leurs meubles".

Le neuf octobre suivant, il revenait sur le même sujet dans ces termes: "Les ecclésiastiques et écoliers destinés pour le séminaire de Québec sont toujours ici dans le même embarras pour s'y rendre".

Parfois, au commencement des vacances, il arrivait que, lassés d'attendre une goélette, qui n'était jamais prête à lever l'ancre, et sentant leur bourse fort légère, les élèves les plus vigoureux regagnaient à pied la maison paternelle, et se rendaient ainsi de Québec à Montréal. C'étaient les voyages les plus amusants, et ceux qui laissaient les plus agréables souvenirs dans la mémoire des courageux piétons.

La navigation par les goélettes était fort lente et fort ennuyeuse, lorsqu'il fallait remonter le fleuve. On rapporte que de malheureux écoliers, partis de Québec au milieu du mois d'août sur ces petits bâtiments, eurent à passer cinq semaines dans leur étroite prison, et arrivèrent à Montréal au moment où finissaient les vacances.

Bien différente était la voie de terre pour les vigoureux gaillards qui préféraient la suivre. Réunis dans la chapelle du séminaire, les voyageurs saluaient par un cantique, la protectrice des pèlerins; puis la bande joyeuse défilait; elle poussait un cri d'adieu au milieu de la grande cour, et comme une volée d'outardes à l'automne, se dirigeait vers l'ouest, qui pour elle renfermait la terre promise.

Avec six semaines de vacances à l'horizon, un léger paquet sur les épaules, et un coeur bondissant de plaisir, le jeune étudiant marchait lentement, tantôt au refrain de quelque chanson populaire, tantôt au milieu des gais propos et des rires bruyants de ses compagnons. Vers le milieu du jour on s'arrêtait sur le bord d'un ruisseau, ou au pied de quelque orme séculaire; les sacs se vidaient et les provisions étalées sur l'herbe disparaissaient rapidement devant l'appétit des voyageurs. Le soir on frappait à la porte d'une de ces blanches maisons qui bordent le grand chemin depuis Québec à Montréal; le costume de Séminariste procurait partout un accueil favorable et une bienveillante hospitalité. La grande chambre était mise à la disposition de messieurs les écoliers; pour eux, le feu pétillait plus ardent dans la cheminée, la nappe la plus blanche était étendue sur la table, et les omelettes les plus rebondies se succédaient dans la poêle.

C'était dans la grange, sur le foin nouveau, que les voyageurs allaient se reposer des fatigues de la journée; avec l'air frais en abondance, ils dormaient plus à l'aise, et n'avaient à redouter de visiteurs incommodes.

DANS LE MONDE

Hauts faits des Poilus

Londres, 13. — Reprenant l'offensive, les troupes françaises ont dirigé une violente attaque sur un front de six kilomètres, entre le sud de Combles et la rivière. En une demi-heure les soldats français prirent toute la première ligne allemande. Cinq cents prisoniers ont été faits.

La Bulgarie quasi-isolée

Londres, 13. — La situation de la Bulgarie est des plus précaires. Elle est presque complètement isolée. Impossible maintenant de la ravitailler par voie du Danube et il ne reste plus maintenant qu'un seul chemin de fer reliant Budapest à Sofia.

Gros succès à la Somme

Paris, 13. — En dépit d'une acharnée résistance d'un ennemi puissamment retranché, les Français ont attaqué et conquis en quelques heures le village de Bouchavesnes.

M. Zaimis a démissionné

Athènes, 13. — Le roi Constantin a accepté la démission de son premier ministre M. Zaimis. On dit que c'est le prélude de l'intervention de la Grèce aux côtés des Alliés.

La ligne teutonne brisée

Paris, 14. — Les victoires de mardi et de mercredi veulent dire que les Français ont réussi à briser les lignes prétendues imprenables des Allemands sur la Somme. Ces deux victoires ne sont certainement que le prélude de mouvements plus importants de la part des troupes françaises. On se demande ici si les Allemands vont rétrécir leur front.

Les Anglais se retirent

Londres, 14. — Les troupes anglaises qui avaient franchi la Struma dans la Macédoine hellénique, dimanche dernier, se sont retirées après avoir infligé de grandes pertes aux troupes bulgares.

L'abandon de la neutralité

Londres, 14. — Des dépêches d'Athènes apprennent à la presse anglaise que l'ancien ministre de la justice M. Dimitracopoulos a déclaré que la Grèce ne trouvera de remède à ses maux actuels que dans l'abandon de la neutralité.

Kavala mis à sac

Paris, 14. — Le port de Kavala, en Grèce, a été pillé et plusieurs citoyens de la ville ont été massacrés à la suite de la retraite des troupes grecques. Ces massacres ont pour auteurs les Bashibazouks turcs.

La Russie aura Constantinople

San Francisco, 14. — M. Itchas, membre de la Douma, de passage ici, déclare que les Alliés ont promis à la Russie la possession de Constantinople au cas où les puissances du centre seraient vaincues.

Attaques boches frustrées

Paris, 14. — Les Allemands ont hier vainement tenté de reprendre le terrain perdu sur la Somme et devant Verdun.

Prêtres acquittés

New-York, 15.—Le juge Greenbaum, de la Cour Suprême, a renvoyé aujourd'hui les accusations portées par le maire John P. Mitchell contre un certain nombre de prêtres catholiques, de même que les contre-accusations portées contre le commissaire de police Arthur Woods, à la suite de la découverte, l'été dernier, du mouchardage des conversations téléphoniques par la police.

L'intervention de la Roumanie

New-York, 15. — On considère ici que l'intervention de la Roumanie obligera l'Allemagne et l'Autriche à prêter main-forte à la Bulgarie et à la Turquie.

La ligne bulgare est rompue

Paris, 15. — Les Alliés ont remporté en Macédoine une série de succès qui ont permis de briser la ligne bulgare. Les Bulgares se sont repliés sur une distance de douze milles.

Gains importants des Anglais à la Somme

Londres, 15. — Les soldats anglais ont conquis les tranchées allemandes à Thiepval sur un front de 1,000 verges et sur un front de 2,000 à 3,000 verges à divers endroits du bois de Bouleaux, au chemin Albert-Bapaume. Plusieurs attaques allemandes contre les positions françaises ont été repoussées.

Une grève qui stupéfierait New-York

New-York, 15. — De nombreuses bagarres ont eu lieu. On annonce aujourd'hui que 80,000 hommes vont se mettre en grève par sympathie. Ce serait un désastre pour New-York.

Combles en grand danger

Londres, 15.—Les troupes françaises et anglaises ne sont plus maintenant qu'à un mille de Combles et la chute de cet important village paraît imminente.

Zaimis ne veut pas revenir

Londres, 16. — Le roi Constantin a demandé à Zaimis de former un nouveau cabinet, mais ce dernier a refusé.

Grosse grève à New-York

New-York, 16.—L'union centrale fédérée a déclaré hier soir une grève de sympathies à laquelle prendront part 80,000 ouvriers. Cette grève de sympathie comportera un boycottage de tous les systèmes de transport de la ville.

Les Boches refoulés sur 6 milles

Londres, 16. — Les Anglais ont virtuellement capturé toutes les positions élevées situées entre Combles et le chemin Pozières-Bapaume, le Haut Bois, Flers, Martinpuich et Courcelette. L'ennemi a opposé une résistance opiniâtre. L'avance s'est effectuée sur une profondeur de 2 milles et un front de 6 milles.

2,300 prisonniers ont été faits, dont 65 officiers. Combles se trouve aujourd'hui virtuellement cerné. Les troupes françaises ont donné aux troupes anglaises un magnifique appui.

Les Bulgares battent en retraite

Salonique, 16. — Les Serbes attaquent vigoureusement les Bulgares. Ils ont été victorieux sur plusieurs points et ont rejeté les Bulgares en désordre vers Monastir.

Gros succès russe à Halicz

New-York, 16. — Un télégramme spécial de Petrograd au New-York Globe annonce que l'armée du général russe Cherbatcher a remporté une grande victoire. Après un combat de douze jours à l'ouest de la Zlota Lipa, elle a réussi à conquérir l'importante bifurcation du chemin de fer de Halicz.

La ferme de Moquet tombe aux mains des Anglais

Londres, 17. — Les troupes françaises et anglaises ont poursuivi leur avance. Elles ont conquises des positions allemandes s'étendant sur un front de plus de quatre milles. Les Français ont à eux seuls fait sept cents prisonniers.

Près de Thiepval, les Anglais ont conquis la "tranchée Danube", position fortifiée couvrant un front d'un mille; près de Courcelette, une avance de 1,000 mètres a été faite; finalement, la position fortement défendue de la ferme Moquet a été capturée par les troupes anglaises.

Au sud de la rivière, les Français ont conquis le reste de Vermandovilliers et de Berny, ainsi que toute le territoire entre Vermandovilliers et Deniecourt, et entre Deniecourt et Berny.

Les Russes se dirigent de nouveau sur Lemberg

Londres, 17. — Les Russes ont recommencé leur marche dans les marais du Pripet et se dirigent sur Lemberg et les Carpathes à travers les plaines de la Galicie. Dans un combat au sud de Brzezany, trois mille Allemands ont été capturés.

Nouveau cabinet grec

Athènes, 17. — Un nouveau cabinet a été formé. M. Nicolas Kalogeropoulos est premier-ministre. On le croit favorable aux Alliés.

Les lignes autrichiennes sont coupées

Londres, 17. — Vienne admet que les taliens ont pénétré les lignes autrichiennes au sud-ouest des hauteurs de Doberdo, mais elle se console de cet échec en affirmant que les pertes autrichiennes ont été très élevées.

La flotte alliée bombarde Kavala

Londres, 17. — La flotte alliée bombarde le port de Kavala où eut lieu de récents massacres par les Turcs.

Les Allemands abandonnent encore d'autres tranchées

Londres, 18. — Les Anglais et les Français poursuivent leur offensive tant au nord qu'au sud de la Somme. Les Français ont conquis d'autres tranchées au sud de Combles. Deniecourt a été évacué par les Allemands qui se sont retirés au sud. Une tranchée a été enlevée à l'ennemi au Mort Homme. Combles est presque investi.

Tous les efforts de pacification faillissent

New-York, 18. — Tous les efforts faits pour prévenir la grande grève qui menaçent New-York ont échoué. Tout fait prévoir qu'aujourd'hui 700,000 ouvriers se mettront en grève.

Florina tombe aux mains des Français

Athènes, 18. — Les troupes françaises ont enlevé aux Bulgares la ville de Florina, en Grèce. Les Bulgares se retirent en désordre vers Monastir.

DANS L'EST

M. Tellier est nommé juge

Joliette, 13. — M. Mathias Tellier, ancien député de ce comté et ancien chef de l'opposition provinciale, a été nommé juge de la cour supérieure, succédant au juge Charbonneau, mort accidentellement il y a trois semaines.

Le maire Martin taxé de chantage

Montréal, 13. — L'enquête Drolet continue à fournir de nouvelles surprises. M. le commissaire Villeneuve a accusé le maire Martin d'avoir voulu faire chanter la Banque Provinciale.

Eiffel trouvait l'entreprise hasardeuse

Québec, 13. — On vient de découvrir que le célèbre ingénieur français Eiffel, constructeur de la tour qui porte ce nom, avait déclaré à feu Honoré Mercier, ancien première ministre de cette province, que la mise en place de la travée centrale était presque impossible.

De l'or dans la Beauce

Québec, 13. — On rapporte qu'un citoyen de Saint-François de Beauce, gardien de mines, a fait la découverte d'une pépite d'or pesant cinq onces et demi. C'est la plus grosse pépite qui ait jamais été trouvée dans la région aurifère de la Beauce.

Une perte de $152,000

Montréal, 13. — Poursuivant son témoignage dans l'enquête de l'affaire de la rue Drolet, M. E. Lepage a déclaré que la ville de Montréal a perdu une somme de $152,000 en n'achetant pas directement du propriétaire le terrain nécessaire à l'élargissement de la rue Drolet.

Une autre sensation

Montréal, 14. — Avant de clore l'enquête de la rue Drolet, l'excommissaire Hébert a de nouveau témoigné. Il a répondu à ses contradicteurs et fait de nouvelles accusations en donnant des noms et des faits. M. Villeneuve a déclaré que M. Martin n'était pas croyable sous serment.

13 victimes au pont de Québec

Québec, 14. — Le nombre des victimes de l'effondrement du pont de Québec est maintenant de treize. Le lieutenant-colonel Monsarrat confirme le rapport que la chute du pont est due à la rupture d'une pièce sur laquelle s'appuyait la travée.

Avocats canadiens-français dans l'Ontario

Toronto, 14. — M. Albert Aubin, de Sturgeon Falls, et M. Henri St-Jacques, ancien inspecteur des écoles bilingues, ont été admis au barreau ontarien M. Waldo Guertin, un autre Canadien-français, le sera bientôt.

Il aurait pillé un mort

Montréal, 14. — Un nommé Abraham Stober a comparu ce matin devant le magistrat de police sous l'inculpation d'avoir pillé un mort. Il se serait ainsi approprié une somme de $75 et la montre en or du défunt.

Foucault se dit coupable

Montréal, 15. — Alphonse Foucault, l'un des bandits qui prirent part il y a deux ans à l'assassinat d'un agent de police à la Côte des Neiges et qui a été récemment capturé par la police de Détroit, Etats-Unis, s'est reconnu coupable d'homicide involontaire. La couronne a refusé d'accepter ce plaidoyer et la cause est maintenant entre les mains du jury.

Assailli par un recruteur

Montréal, 15. — Le "Canada" de ce matin publie la note suivante:

L'arrêté ministériel que l'honorable Doherty a fait adopter il y a huit jours, semble faire croire à la soldatesque que le pays lui appartient et qu'elle a le droit d'attaquer les gens paisibles qui vont écouter les recruteurs.

L'incident suivant dont nous avons été témoin, hier soir, au carré Philips, le prouve.

Au cours de l'assemblée de recrutement du bataillon 5me Pioneers, tenue hier, un caporal qui, évidemment, ne se possédait plus tant il était enthousiasmé de sa mission, s'approcha d'un respectable citoyen russe, un colosse de six pieds, et lui dit:

"Why don't you join?" Pourquoi ne vous enrôlez-vous pas?

Le Russe répondit: "Me, I am a Russian". Moi, je suis Russe.

Après une discussion assez sommaire, le caporal se fâcha et s'écria: "Well, goddam coward can't you fight for Canada." Bien, maudit lâche, ne pouvez-vous pas vous battre pour le Canada?

Voyant la tournure que prenait la discussion, quelques vieilles mégères anglaises qui approuvaient le bouillant sergent recruteur, le Russe voulut s'esquiver, mais son interlocuteur lui asséna un coup de poing sur la mâchoire. Le Russe parvint quand même à s'échapper; le lancier se mit à ses trousses.

Un citoyen qui avait vu toute la scène cria alors: "Leave this man alone: where is British liberty in this country?"

"Laissez cet homme tranquille. Que faites-vous de la liberté britannique en ce pays?)

Le caporal s'arrêta net et vint se placer près de son lieutenant, un homme qui semblait avoir les cheveux roux. Celui-ci ne lui fit aucune remarque.

Il est malheureux que les autorités militaires emploient des individus de cette trempe pour faire du recrutement. Non seulement le caporal ne parlait pas français, il ignorait même le bon anglais.

L'incident sera rapporté ce matin au consulat russe.

Une pilule facile à prendre.

Certaines personnes répugnent à prendre des pilules parce qu'elles ont un goût nauséabond. Les Pilules Végétales de Parmelee sont préparées de telle façon qu'elles sont agréables même aux plus difficiles. Les personnes les plus délicates les peuvent prendre sans craindre le haut-le-coeur qui suit l'absorption de tant de pilules. C'est là une des raisons de la grande popularité de ces pilules, mais la principale raison de ce succès c'est leur grande valeur en tant que tonique de l'estomac.

La prohibition dans l'Ontario

Toronto, 16. — A sept heures, ce soir, la loi de prohibition adoptée à l'unanimité par la législature ontarienne, sera mise en vigueur. Les buvettes fermeront et les épiciers ainsi que les clubs qui jusqu'ici avaient des permis, ne pourront plus vendre de boisson. Tous les débitants de liqueurs vont épuiser leur assortiment avant la fin du jour.

Jeu qui tourne à la tragédie

Montréal, 16. — Un garçonnet de 16 ans, Oscar Saint-Denis, a été blessé d'une balle de revolver. Son agresseur, un garçonnet de 15 ans, a été arrêté.

Coupable d'homicide involontaire

Montréal, 16. — Alphonse Foucault a été trouvé coupable d'homicide involontaire. Il était accusé de meurtre. Son frère, déjà condamné pour participation à ce meurtre, a juré qu'Alphonse Foucault était ivre quand le meurtre eut lieu. C'est cela qui a sauvé l'accusé de la potence.

PRO BELGICA

"L'Oeuvre de Secours pour les Victimes de la Guerre en Belgique" présidée par le très dévoué Consul général de Belgique à Ottawa, publie depuis quelques semaines le journal **Pro Belgica**, qui paraît en deux langues.

Ce journal expose la situation malheureuse du peuple de Belgique, si digne d'estime, et montre ce que le Canada fait pour le secourir. Il est intéressant de voir comment les souscriptions remises pour aider les Belges et Français des départements envahis sont utilisées.

Non seulement les abonnés de **Pro Belgica** sont mis au courant de ce qui se passe en Belgique, mais ils contribuent au ravitaillement de ce malheureux pays, car toutes les recettes du journal sont versées dans la caisse de l'Oeuvre de Secours. Le coût de l'abonnement n'est qu'un dollar que l'on peut adresser à l'administration du journal, 149 Saint-Luc, à Montréal.

Abonnez-vous à **Pro Belgica**. C'est peu et c'est pour aider la Belgique en détresse!



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence mais non à une sous-agence, à certaines conditions.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres moyennant certaines conditions. Une maison habitable est requise hormis qu'on réside dans les environs.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de l'obtention de la patente; cultiver cinquante acres en plus. Une patente de préemption peut être obtenue aussitôt qu'une patente de homestead, à certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 par acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300. Le terrain propre à la culture peut être diminué par de la mauvaise et rocheuse terre. L'élevage du bétail peut moyennant certaines conditions être substitué à la culture.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée

LE TRIOMPHE ANGLAIS A L'ECOLE DU SACRE-COEUR

Un jour dans une étude de notaire, à Québec, un jeune Canadien-français répondait à ses compagnons, anglais d'orgine: "Vous voulez savoir ce que nous sommes, vous le saurez bientôt." Il se mit à l'oeuvre, et ce jeune homme publia plus tard "L'Histoire du Canada" et laissa son nom auréolé du beau titre du plus grand historien de son pays.

C'était Garneau qui raconta si bien, avec tant de coeur, l'histoire émouvantes de prouesses des siens, mais comme en parlant des siens, il lui fallait parler des autres, il parla aussi des autres, et la vérité apprit à ces derniers qu'ils étaient fils de félons, d'odieux persécuteurs. Les jeunes clercs anglais auraient fait mieux de se taire. Hélas! ils oublièrent vite la leçon.

Plus tard, au Parlement d'Ottawa, on demandait à Cartier: "Vous parlez toujours des Canadiens-français, mais qui sont-ils?" Et Cartier de riposter sans hésitation: "Ce sont les fils des Normands qui conquirent l'Angleterre."

Il n'y a pas longtemps, dans une cause au sujet des écoles bilingues, un avocat anglais, qui ne connaissait pas l'histoire de son pays, ou qui avait la mémoire trop courte pour se ressouvenir de ce qu'il avait lu, osait lancer avec une assurance ironique: "Vous parlez d'aller au Conseil Privé, mais, pauvres comme vous êtes, où trouverez-vous l'argent?" La riposte est aussitôt venue. Des contributions volontaires affluèrent de partout, et les Canadiens-français ont envoyé leur cause au Conseil Privé.

Que sont-ils ces Canadiens-français? Ce qu'ils sont. Ecoutez encore. L'an dernier le gouvernement manitobain leur a dit: "Je vous défends d'apprendre le français dans vos écoles." Eh bien! qu'est-il arrivé? C'est que le français s'enseignera plus que jamais. Et l'une des preuves, je la vois dans l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg. Après douze ans de sacrifices pour le soutien de leur école, les Canadiens-français sont déterminés à en faire de plus grands encore. Jamais depuis la fondation de la paroisse il y a eu une entrée aussi nombreuse.

Le cours commercial, car il en existe un, — ce que beaucoup ne savent pas — et un qui sera sous peu des plus complets, est en bonne voie de réussite. Ce cours comprend la sténographie, la dactylographie, tenue des livres, correspondance. Il se donne dans les deux langues, et les jeunes filles déjà diplômées à cete école y font honneur, soit dans les bureaux d'avocats ou d'entrepreneurs, où elles sont employées depuis plusieurs années. On y donne aussi des cours spéciaux de sténographie et de dactylographie aux élèves qui désirent ne suivre que ces deux sujets.

Venez voir, vous reconnaîtrez dans les yeux de tous ces petits Canadiens la valeur de feu des fils des anciens preux dont Garneau a si bien raconté l'histoire: dans leurs traits, la détermination de fils d'anciens Normands qui vont conquérir, continuer d'aimer et de parler la douce langue de France.

Conclusion pratique pour les Anglais: s'ils veulent angliciser les Canadiens-français, ils feraient mieux de se ressouvenir du passé et de se taire. Leur sens si pratique dont ils se vantent tant gâche toujours leurs projets.

• • •

Baptêmes

17 septembre. — Joseph-Charles-Edouard, fils de Charles Beaulieu et de Angélina Beaulieu, née Saint-Laurent. Parrain, Cyprien St-Laurent; marraine, Mme E. De Margerie.

17 septembre. — Joseph-John-Knight, fils de Joseph-John Knight et de Rosie Knight. Parrain, Gustave Archambault; marraine, Odilie Bernardin.

17 septembre. — Joseph-Arthur-Eric-Urgèle, fils de Omer Sauvé et de Dala Sauvé, née Rivard. Parrain, Urgèle Rémillard; marraine, Antoinette Mondor.

• • •

Notre premier concert-boucane de la saison 1916-17 a eu lieu mercredi dernier. Ce fut un franc succès. Une nombreuse assistance avait répondu à l'appel de la société Saint-Jean-Baptiste. Et nous avions le plaisir d'entendre le R. P. Portelance, o.m.i., nous parler de Jeanne d'Arc. Avec son éloquence habituelle et aidé de très jolies projections lumineuses, il nous parla une heure durant de Jeanne d'Arc et de sa miraculeuse mission. Belle et forte leçon d'histoire qui sut intéresser l'auditoire et lui remettre sous les yeux l'un des plus grandes pages de l'histoire de France.

• • •

Le R. P. Portelance, o.m.i., est actuellement à Saint-Laurent. Il y fera un séjour de quelques mois dans l'intérêt de sa santé.

• • •

SAINT-BONIFACE

Baptêmes

Le 10 septembre. — Marie-Thérèse-Albertine, fille de Théophile Van Ruyskeuvelde et de Odila P. Vandervee.

Le 10 septembre. — Joseph-Philippe-Omer, fils de J.-Bautiste André et de Rebecca Goffart.

Le 11 septembre. — Rosaire-Léon-Simon, fils de Louis Boux et de Virginie Adolphe.

• • •

Sépultures

Le 15 septembre. — M. Bélanger, fils d'Horace Bélanger, décédé à l'âge de dix ans, le 13 courant.

L'ALLIANCE FRANCAISE

Une réunion de l'Alliance Française a eu lieu la semaine dernière. Tout un intéressant programme a été élaboré. Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que le premier conférencier de la saison sera le sympathique professeur Osborne, chef du département français à l'Université du Manitoba. M. le professeur Osborne parlera en français et traitera d'un sujet très captivant. Nous donnerons la semaine prochaine et le titre et la date de sa conférence.

MORT DE M. L'ECHEVIN GUILBAULT

La ville de Saint-Boniface perd en lui l'un de ses premiers citoyens

La maladie qui le minait depuis quelques mois et qui l'avait forcé d'aller à Rochester, Ill., recourir à la science d'un des grands chirurgiens de la république américaine et d'y subir une très grave opération, a finalement triomphé de notre estimé concitoyen, M. l'échevin Edouard Guilbault. Il est mort vendredi matin, entouré des siens.

M. l'échevin Guilbault meurt relativement jeune: il n'avait pas encore dépassé la cinquantaine. Il naquit à Saint-Paul, dans le comté de Joliette, Québec. Il fit ses études au collège Saint-Laurent, près de Montréal, et vint au Manitoba en 1883. Après avoir consacré ses énergies et son talent au commerce de quincaillerie, il devint en 1900 entrepreneur et constructeur de voies publiques et de pavages. Il prit une part importante aux luttes politiques du parti libéral et fut échevin de Saint-Boniface depuis 1910 jusqu'à sa mort. Il était aussi membre de la Chambre de Commerce et de plusieurs clubs.

M. l'échevin Guilbault est survécu par Mme Guilbault, ses trois fils et ses trois filles, plusieurs frères et soeurs: Mmes Chevalier et Filion, de Montréal, Mmes C. Lemieux et H. Béliveau, de Saint-Boniface, MM. Camille Guilbault, d'Eikhorn, Man., et R. Guilbault, de Woodridge, Man.

Les funérailles de M. l'échevin Guilbault ont eu lieu lundi avant-midi dans la cathédrale de Saint-Boniface. Une très nombreuse assistance avait tenu à manifester une dernière fois son estime pour le défunt et sa sympathie pour la famille Guilbault. La fanfare de la ville de Saint-Boniface, dont M. Ed. Guilbault était président honoraire et un bienfaiteur, joua plusieurs marches funèbres. Précédaient le corbillard: le chef de police Marcil, l'inspecteur Doiron, le maire Howden, le préfet Wilson, de Saint-Vital, les échevins Leck et Kenny. Escortaient le corbillard: le magistrat Turenne, le greffier de la ville, M. J.-B. Côté; MM. D. Lavoie, S.-M. Jean, l'échevin Marion, l'échevin Beaupré, l'échevin Cusson et l'échevin Gauvin.

Dans l'assistance l'on remarquait: l'ex-maire T. Bertrand, l'ex-maire Bleau, le docteur Lachance, les conseillers de Saint-Vital, de Fort Garry, de Saint-Charles, MM. les députés Dumas, Talbot, Aimé Bénard, le juge Prendergast, le juge Prud'homme, l'hon. Joseph Bernier, M. Bourgouin, de l'Agence Consulaire de France, etc. Une délégation de cinquante orphelins représentait l'orphelinat Taché et plus de quatre-vingt Soeurs Grises.

M. AIME BERTRAND S'EN VA CHEZ LES JESUITES

M. Aimé Bertrand, fils de notre estimé compatriote M. Théophane Bertrand, de Saint-Boniface, nous a quitté, dimanche soir, pour Montréal où il entrera au noviciat des Jésuites. M. Aimé Bertrand était clerc à l'étude Delorme-Lacerte depuis un an.

A L'UNION CANADIENNE

Toutes les personnes qui ont assisté à l'enterrement de vie de garçon de Gédéon Lemay, le trésorier de l'Union, en parlent encore. On s'est amusé jusqu'aux petites heures. Le fils du matin, pour cette occasion mémorable dans les annales de la vie de notre ami, a prononcé un discours avec un art oratoire de premier ordre, et avec une élégance de prince a offert au nouveau marié une bourse princière. Il y eut aussi des discours malicieux, mais pas trop scabreux; assez cependant pour donner cause à un procès, où coulèrent des flots d'éloquence et des flots de boissons de tempérance. Le juge pourra vous renseigner mieux que celui qui vous écrit aujourd'hui.

• • •

L'amour était en vacances dernièrement. Voilà pourquoi, chers lecteurs, vous n'avez pas eu de nouvelles de l'Union Canadienne. Il a commencé à travailler lundi dernier et il n'a plus le temps de vous en donner. Trop de repos ou trop de travail produisent le même effet. En jouant aux échecs, l'amour subit souvent un échec, mais aux dames c'est bien rare.

• • •

Voulez-vous connaître un héros? Demandez à Papineau, il en connaît un qui a sauvé une personne d'une noyade à Winnipeg Beach. Ce héros est très modeste et il n'en a pas soufflé un mot. Sa modestie est peut-être due à sa lenteur ou à son esprit d'observation. C'est un philosophe, un penseur qui réfléchit longtemps.

• • •

Avez-vous su qu'on nous avait enlevé ce beau cadeau de $150 que les échevins de notre ville dans un de leurs bons et spontanés mouvements de l'âme nous avaient voté. Nous avons toujours eu l'espérance de toucher ce magot d'argent pendant un mois. Nous leur en tiendrons compte... de l'espérance.

En venant à l'Union vous pouvez vous amuser très agréablement. Cela ne coûte que 25 sous par mois pour être membre. Citoyens de Saint-Boniface, aidez-nous, les jeunes gens, dans notre entreprise.

• • •

Nous avons perdu un de nos bienfaiteurs dans la personne de M. Edouard Guilbault. Nous déplorons amèrement cette perte, et pour l'Union et pour toute la population de Saint-Boniface. Nous offrons à la famille éprouvée nos condoléances et nos plus sincères sympathies.

M. E. POULAIN ET LES INSTITUTEURS BILINGUES

En attendant l'occasion de le faire par correspondance, M. l'inspecteur Poulain désire remercier ici tous ses amis du corps enseignant "bilingue" et les autres qui ont eu l'amabilité de lui faire part de leurs regrets à l'occasion de son immolation comme première victime du nouveau régime scolaire. Il les prie de croire que de son côté c'est avec un chagrin difficile à exprimer qu'il se voit contraint de dire adieu à des amis si chers et si dignes et à une profession qu'il aimait pour le bien qu'il croyait pouvoir y faire et pour les âmes d'élite avec lesquelles elle le mettait en contact.

JOYEUX ENTERREMENT DE VIE DE GARCON DE M. EMILE PRENDERGAST

Samedi soir, la salle Lavoie, de Saine-Boniface, donnait asile à une soixantaine de bons et gais lurons qui venaient y enterrer dans la joie et le contentement la vie de garçon de M. Emile Prendergast. M. Alexandre Bernier occupait le fauteuil présidentiel. M. Henri Lacerte fit au nom de tous les compliments de circonstance au héros de la fête et lui offrit une bourse d'or de $120. M. Emile Prendergast remercia. Puis l'on s'amusa ferme jusqu'aux petites heures.

LE CONCOURS DE TENNIS

Deux cents personnes assistaient, dimanche après-midi, aux finales du concours de tennis au profit de l'Association d'Education du Manitoba.

Roy et Bégin jouèrent en semi-finales. Roy triompha par le résultat suivant: 6—3; 3—6; 6—3.

La sensation du jour, ce fut la lutte entre les équipes Prendergast-Lacerte et DeJardin-Prud'homme. Prendergast et Lacerte prirent les devants dès le début, mais DeJardin et Prud'homme égalisèrent les chances et triomphèrent par 6—4. La seconde manche fut une facile victoire pour Prendergast et Lacerte, qui l'emportèrent par 6—0. DeJardin et Prud'homme prirent la troisième manche par 6—3. La quatrième manche fut enlevante. On dut jouer dix-huit parties avant de connaître un vanqueur. Finalement le jeu brillant de DeJardin triompha du manque d'expérience de ses jeunes adversaires.

L'équipe DeJardin-Prud'homme détenait la magnifique coupe donnée par M. Dubuc, consul belge.

M. DeJardin s'est aussi assuré la coupe du "single" en triomphant en finale de L.-P. Roy. Le résultat fut: 6—3; 6—0; 6—1.

INCIDENT COCASSE

A l'angle nord-ouest de la rue Saint-Jacques et du Square Victoria, se trouvait, en 1857, une salle nommée Bonaventure. A cette époque, la rue St-Jacques, à de la rue McGill ouest, se nommait Bonaventure, et la salle ne fit probablement que s'approprier le nom de la voie qui la bornait en front.

Quoiqu'il en soit, en cet endroit, au mois de juillet 1860, MM. Vilbon et Cie, commencèrent une saison de théâtre français. La première pièce à l'affiche fut le "Roman d'un jeune homme pauvre" qui avait été porté sur la scène, à Paris, avec grand succès, l'année précédente.

C'est à ce théâtre que feu A.-V. Brazeau m'a dit avoir fait un début aussi brillant qu'incroyable. Il jouait, alors, les rôles "d'ingénues"! Imberbe, tout jeune et joli, avant que la petite vérole ne le défigura, ce populaire artiste obtenait alors un succès égal à celui qui couronna sa carrière dans les rôles comiques et le public ignora longtemps que la demoiselle qui faisait battre les coeurs n'était... qu'un monsieur!

Un incident des plus cocasses mit le sceau à sa réputation, mais dévoila le truc. Un riche étranger s'amouracha de la "charmante actrice", envoya des fleurs, des billets doux, des cadeaux, fit tant enfin, pour obtenir une entrevue, qu'on fut forcé de se rendre à ses désirs... et de le désillusionner. Ce dont Brazeau se chargea, un soir, au cours d'un souper fin que son amoureux lui paya dans une hôtellerie fashionable où toute la troupe était d'ailleurs rendue. Le pauvre amoureux quitta immédiatement Montréal pour ne plus entendre l'immense éclat de rire que provoqua cette aventure peu banale.

E.-Z. Massicotte.

"Annuaire Théâtral."